



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS DIRECTION DU RECRUTEMENT

Concours du second degré – Rapports de jury

Session 2013

AGRÉGATION INTERNE ET CAERPA

DE PHILOSOPHIE

Rapport présenté par M. Paul MATHIAS
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	9
PRÉAMBULE	11
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	13
PREMIÈRE ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE	13
Données concernant l'épreuve.....	13
Données statistiques.....	13
Texte 1 : Platon	13
Texte 2 : Merleau-Ponty.....	14
Rapport d'épreuve	15
Remarques générales.....	15
Texte de Platon	16
Texte de Merleau-Ponty	19
DEUXIÈME ÉPREUVE : DISSERTATION	23
Données concernant l'épreuve.....	23
Données statistiques.....	23
Rapport d'épreuve	23
ÉPREUVES D'ADMISSION	29
PREMIÈRE ÉPREUVE : LEÇON	29
Données concernant l'épreuve.....	29
Données statistiques.....	29
Liste des sujets proposés aux candidats	29
Rapport d'épreuve	31
DEUXIÈME ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE.....	37
Données concernant l'épreuve.....	37
Données statistiques.....	37
Liste des textes proposés aux candidats (<i>Auteur, Titre de l'ouvrage, passage</i>).....	38
Rapport d'épreuve	41
DONNÉES STATISTIQUES GLOBALES	49
1. Bilan de l'admissibilité.....	49
• Agrégation interne	49
• CAERPA	49
2. Bilan de l'admission.....	49

• Agrégation interne	49
• CAERPA	50
3. Répartition par académie d'inscription.....	50
• Agrégation interne	50
• CAERPA	51
ANNEXE – LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONCOURS	53

AGRÉGATION INTERNE ET CAERPA DE PHILOSOPHIE

SESSION 2013

COMPOSITION DU JURY

DIRECTOIRE

M. Paul MATHIAS, Igen, président
M. Renaud BARBARAS, professeur des universités, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, vice-président
M. Antoine LÉANDRI, IA-IPR (Créteil), secrétaire général

EXAMINATEURS

Mme Myriam ATTALI-PARIENTE, professeure agrégée, collège privé Sévigné (Paris)
M. Vincent CORDONNIER, professeur agrégé, lycée Janson de Sailly (Paris)
Mme Christine DA LUZ ALCARIA, professeure agrégée, lycée Marcelin Berthelot (Saint Maur-dès-Fossés)
Mme Annie HOURCADE, maître de conférences des universités, université de Rouen
Mme Paula LA MARNE, IA-IPR (Rouen)
M. Hugues-Olivier NEY, professeur de chaire supérieure, lycée Masséna (Nice)
Mme Claire SCHWARTZ, maître de conférences des universités, université de Paris X-Nanterre
Mme Aurélie SURATTEAU, IA-IPR (Créteil)
M. Dominique WEBER, professeur agrégé, lycée Lakanal (Sceaux)

PRÉAMBULE

À l'examen des statistiques globales de la session 2013 du concours, agrégation interne de philosophie et CAERPA confondus, on observe que les prestations des candidats peuvent être de qualité très diverse, les notes de l'écrit, notamment, accusant un très large écart entre les meilleures copies et les moins bonnes. À l'oral, l'écart entre les candidats est très naturellement moindre, puisque ce sont les meilleurs, parmi les présents, qui ont l'opportunité de faire leurs preuves en situation, devant le jury. Quelles que soient, toutefois, les disparités apparentes, le jury a eu le sentiment unanime que, dans l'ensemble, le concours a été bien préparé, que les notions au programme, aussi bien de l'explication de texte que de la dissertation, avaient fait l'objet d'un travail sérieux et approfondi.

Quel que soit le succès de chacun au concours – et un concours comporte bien des aléas tenant aussi bien aux textes et aux auteurs proposés qu'aux intitulés de sujet, à l'état d'esprit dans lequel on se trouve, à la fatigue et à maintes circonstances particulières – les premiers bénéficiaires de ce travail de préparation sont les élèves dont les professeurs font l'effort de se former, de se remettre en question, d'approfondir leur maîtrise disciplinaire et leurs compétences professionnelles.

C'est là que, pour chacun, s'exerce une des tensions les plus fortes exprimées par le concours : d'une part, en effet, la préparation en comporte légitimement des raisons personnelles, mais, d'autre part, la réalité effective du concours se révèle sensiblement différente, puisque les progrès accomplis par chaque candidat, tout à fait tangibles, sont, par destination, les progrès de leurs propres élèves. Aussi ne peut-on ni ne doit-on omettre de remercier et d'encourager l'ensemble des collègues professeurs de philosophie qui s'engagent – le mot est précis – dans la préparation des concours internes et, notamment, dans celle de l'agrégation.

Unaniment, le jury tient donc à rendre hommage aux collègues qui, heureux ou malheureux, ont pris le risque d'une remise en question de leurs savoirs, de leur manière de philosopher, de leur vie professionnelle et, toujours, un peu, de leur vie personnelle.

C'est pourquoi, quelle qu'en soit la sévérité – elle aussi légitime – son évaluation de leurs travaux écrits et de leurs prestations orales est, en effet, systématiquement bienveillante. Les candidats au concours interne de l'agrégation de philosophie doivent être assurés qu'ils sont, dans les efforts qu'ils accomplissent, soutenus et accompagnés, et que le souci principal de tous – le leur comme celui du jury – est la qualité d'un enseignement philosophique destiné aux jeunes filles et aux jeunes gens qui en bénéficient en dernier ressort.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par M. Hugues-Olivier NEY
à partir des remarques de l'ensemble des membres de la commission « Explication »

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Première composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes ; coefficient 3) : Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année. » – Notion au programme en 2013 : « Le temps ».

Composition de la commission : Mmes et MM. Vincent CORDONNIER, Christine DA LUZ ALCARIA, Paula LA MARNE, Hugues-Olivier NEY et Aurélie SURATTEAU.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	394
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	01 / 19
Notes minimale / maximale (CAERPA)	03 / 18
Moyenne des candidats admissibles (agrégation interne)	14,57
Moyenne des candidats admissibles (CAERPA)	13,58

Texte 1 : Platon

Quand le père qui l'avait engendré constata que ce monde, qui est une représentation des dieux éternels, avait reçu le mouvement et qu'il était vivant, il se réjouit et, comme il était charmé, l'idée lui vint de le rendre encore plus semblable à son modèle. Comme, effectivement, ce modèle se trouve être un vivant éternel, le dieu entreprit de faire que notre univers aussi devînt finalement tel, dans la mesure du possible. Or, ce vivant, comme il était éternel, il n'était pas possible de l'adapter en tout point au vivant qui est engendré. Le démiurge a donc l'idée de fabriquer une image mobile de l'éternité ; et, tandis qu'il met le ciel en ordre, il fabrique, de

l'éternité qui reste dans l'unité, une certaine image éternelle progressant suivant le nombre — cela que, précisément, nous nommons « temps ».

En effet, les jours, les nuits, les mois et les années n'existaient pas avant que le ciel fût né. C'est en même temps qu'il construisait le ciel, que le dieu s'arrangea pour qu'ils naquissent. Tout cela, ce sont des divisions du temps, et les expressions « il était », « il sera », ne sont que des modalités du temps qui sont advenues à l'être — et c'est évidemment sans y réfléchir et de façon impropre que nous les appliquons à la réalité qui est éternelle. Certes, nous disons qu'« elle était », qu'« elle est » et qu'« elle sera », mais, à parler vrai, seule l'expression « elle est » s'applique à la réalité qui est éternelle. En revanche, les expressions « il était » et « il sera », c'est à ce qui devient en progressant dans le temps qu'il sied de les appliquer, car ces deux expressions désignent des mouvements. Mais ce qui toujours reste dans le même état immuablement, il ne lui appartient pas de devenir plus jeune ou plus vieux avec le temps, ni d'être advenu à l'être dans le passé, ni d'advenir à l'être dans le présent, ni enfin d'y advenir dans l'avenir. Et, de façon générale, à ce qui toujours reste dans le même état immuablement n'appartient rien de tout ce que le devenir a attaché à ce qui est transmis par les sens, mais ce ne sont là que des modalités nées avec le temps qui imite l'éternité et qui se meut en cercle suivant le nombre. Et, en plus de celles qui viennent d'être mentionnées, nous utilisons des formules de ce genre : « le passé est le passé », « ce qui est en train de devenir est en train de devenir », ou encore « le futur est le futur », et aussi « le non-être est le non-être » — toutes formules qui ne présentent aucune exactitude. [...]

Le temps est donc né avec le ciel afin que, engendrés ensemble, ils soient dissous ensemble, si jamais ils doivent connaître la dissolution. En outre, le temps a été engendré sur le modèle de la nature éternelle, pour qu'il entretînt avec elle la plus grande ressemblance possible. Effectivement, le modèle est quelque chose qui est de toute éternité, alors que le ciel, sans discontinuer, d'un bout à l'autre du temps tout entier, a été, est et sera.

PLATON, *Timée*, 37 c - 38 c,
(traduction Luc Brisson modifiée)

Texte 2 : Merleau-Ponty

Le passé n'est donc pas passé, ni le futur futur. Il n'existe que lorsqu'une subjectivité vient briser la plénitude de l'être en soi, y dessiner une perspective, y introduire le non-être. Un passé et un avenir jaillissent lorsque je m'étends vers eux. Je ne suis pas pour moi-même à l'heure qu'il est, je suis aussi bien à la matinée de ce jour ou à la nuit qui va venir, et mon présent, c'est, si l'on veut, cet instant, mais c'est aussi bien ce jour, cette année, ma vie tout entière. Il n'est pas besoin d'une synthèse qui réunisse du dehors les *tempora* en un seul temps, parce que chacun des *tempora* comprenait déjà au-delà de lui-même la série ouverte des autres *tempora*, communiquait intérieurement avec eux, et que la « cohésion d'une vie » est donnée avec son *ekstase*. Le passage du présent à un autre présent, je ne le pense pas, je n'en suis pas le spectateur, je l'effectue, je suis déjà au présent qui va venir comme mon geste est déjà à son but, je suis moi-même le temps, un temps qui « demeure » et ne « s'écoule » ni ne « change », comme Kant l'a dit dans quelques textes. Cette idée du temps qui se devance lui-même, le sens commun l'aperçoit à sa façon. Tout le monde parle *du* temps, et non pas comme le zoologiste parle du chien ou du cheval, au sens d'un nom collectif, mais au sens d'un nom propre. Quelquefois même, on le personnifie. Tout le monde pense qu'il y a là un seul être concret, tout entier présent en chacune de ses manifestations comme un homme est dans chacune de ses paroles. On dit qu'il y a un temps comme on dit qu'il y a un jet d'eau : l'eau change et le jet d'eau demeure parce que la forme se conserve ; la forme se conserve parce que chaque onde successive reprend les fonctions de la précédente : onde poussante par rapport à celle qu'elle poussait, elle devient à son tour onde poussée par rapport à une autre ; et cela même vient enfin de ce que, depuis la source jusqu'au jet, les ondes ne sont pas séparées : il n'y a qu'une seule

poussée, une seule lacune dans le flux suffirait à rompre le jet. C'est ici que se justifie la métaphore de la rivière, non pas en tant que la rivière s'écoule, mais en tant qu'elle ne fait qu'un avec elle-même.

Maurice MERLEAU-PONTY,
Phénoménologie de la perception, p. 481-482

Rapport d'épreuve

Remarques générales

L'épreuve d'explication comporte ses exigences propres, dont le jury a pu mesurer avec satisfaction qu'elles étaient globalement reconnues, sur le triple plan de la composition du texte, de sa contextualisation (au moins de principe, dans une pensée) et de son repérage thématique. Il semble qu'il faille néanmoins toujours rappeler le sens fondamental de ces qualités de principe, d'ailleurs souvent inégales et parfois formelles, pour éviter que le travail de préparation, dont il faut saluer ici l'effort général, n'entretienne paradoxalement sa propre ineffectivité.

Si, dans l'optique de l'enseignement en général et de l'agrégation de philosophie en particulier, il s'agit bien de manifester la maîtrise d'un savoir, et même d'un savoir articulé susceptible de couvrir le champ d'une notion, ce savoir ne trouve et n'exhibe sa nécessité que dans la lecture reconstituante d'une pensée à l'œuvre, qu'il étoffe, aiguise et dramatise. Aussi ne trouve-t-il son sens et sa portée que dans la singularisation la plus accomplie possible d'un moment (le *passage* d'un texte) où l'étonnement importe plus que la reconnaissance, et dont la force et l'ampleur, jusque dans le champ très général de l'histoire de la pensée, se jouent précisément à une manière d'affronter la difficulté, de renouveler l'aporie, d'inventer des chemins et d'en proposer l'ouverture au gré d'inédites aspérités.

Savoir, donc, mais pour mieux lire et pour penser plus avant, sans écraser ni éparpiller la lecture, sans rompre son unité ni contraindre sa méditation sous les trois écueils trop récurrents de la thématization (des pensées du temps), de la dogmatisation (sur la phénoménologie, cette année, plus encore que sur le platonisme) et de l'association dé cousue d'idées.

Certes, dans la mesure où l'épreuve correspond à un programme, il n'est pas d'explication aboutie, ni même seulement possible, sans un certain recours aux références, dont l'absence – parfois totale – étonne chez qui fréquente professionnellement, en tant que professeur en exercice, la philosophie. S'il ne s'agissait pas de parcourir la double démiurgie du *Timée*, entre fabrication de l'univers et détail subalterne des incarnations sensibles (à partir de 40 d), comment pouvait-on mesurer le sens et l'enjeu de la définition platonicienne du temps sans la moindre allusion au rôle des mathématiques dans la constitution de l'ordre intelligible ? Faute de toute mention de l'Idée ou du motif de la participation, c'est parfois l'ordre intelligible lui-même qui est manqué. Et s'il n'était pas exigible de situer le passage dans l'ouvrage de Merleau-Ponty (ce de quoi plusieurs copies se sont cependant montrées capables), ni de reconstituer les archives de la phénoménologie depuis Husserl jusqu'à Heidegger, comment ne même pas proposer d'hypothèse interprétative de la référence explicite à Kant, parfois purement et

simplement évitée et masquée par d'autres développements, plus impromptus, sur Augustin, voire sur Aristote ?

C'est que, paradoxalement, l'importation référentielle peut très bien s'accommoder, dans les copies les plus inconséquentes, d'une lecture partielle et lacunaire du texte, négligeant notamment, chez Merleau-Ponty, la « synthèse », le temps qui « demeure » ou la clarification du sens des images ; ou omettant de commenter, chez Platon, la quasi-totalité du premier paragraphe (et, au passage, le jeu des deux qualificatifs de l'« image ») ainsi que du troisième, sans prêter d'attention significative au « cercle », voire au « sensible », dans le second. C'est tout à l'inverse que procède une bonne copie, frôlant le risque de la surinterprétation, mais pour investir la lettre du texte de Merleau-Ponty d'une juste intuition de son esprit et en épaissir le sens, quand elle associe chacune des visées temporelles de la quatrième phrase à une forme spécifique de temporalité, « inauthentique » ou « authentique », sociale, laborieuse, immémoriale ou existentielle, tout en rejoignant le fil de la lecture autour de la question aiguisée de l'unité du temps.

De fait, plus largement, à travers la mesure des références pertinentes, l'explication suppose d'effectuer un travail de cadrage, dans une pensée parfois au-delà ou à côté d'elle-même (ou de l'image qu'on peut s'en faire), par une attention soutenue à l'organicité comme au relief du passage, à ses « régimes » aussi (une bonne copie, mettant l'accent sur le style de la phénoménologie, propose ainsi de structurer la lecture de Merleau-Ponty autour de trois images privilégiées), et soucieuse de dégager, ici (chez Platon) l'unité sous la différence manifeste, là (chez Merleau-Ponty) la différence sous la continuité apparente, puisque c'est ainsi que le texte pense la chose : dialectiquement.

Texte de Platon

La première difficulté du texte du *Timée* tenait sans doute à la célébrité de sa caractérisation du temps, peut-être trop attendue et trop vite entraînée dans le mouvement naissant de l'objectivation du temps, relayée par Aristote et prolongée au moins jusqu'à Newton, tandis que se constituait en face le camp plus moderne d'une subjectivation entamée avec Augustin et suivie jusqu'à Kant sinon, par exemple, Merleau-Ponty. Cette focale large, couvrant le champ de la pensée du temps, risquait d'empêcher plutôt que de nourrir une lecture authentique du texte et attentive à la constitution progressive de la « définition » et à sa place stratégique. Les copies les moins consistantes, de ce point de vue, se sont hâtées d'aller à la définition du temps comme image de l'éternité. En en pointant le paradoxe formel, elles ne prenaient pas en considération ce qui la précède dans le temps et dans la forme du mythe, ni n'en mesuraient les effets dans le passage lui succédant, réduit – à contresens – à la pure négativité du devenir sensible. Il ne s'agissait alors que de dénoncer, pour finir, le tropisme « idéaliste » de Platon, sans penser le statut ni le rôle de l'image.

C'est, au contraire, par l'attention prêtée à chacun de ces points, dans l'ordre du texte, que l'explication pouvait parvenir à un véritable travail de (re-)constitution du sens de la pensée de Platon, tout à la fois rigoureux, inventif et profond.

Le premier paragraphe, avant même la « définition » qui l'achève presque, présentait, au premier abord, une double difficulté : celle du contexte démiurgique, qu'on pouvait ignorer, et celle de la forme mythique, qu'on pouvait tenir pour insignifiante ou approximative. Mais, la difficulté ne doit pas conduire au renoncement, et c'est bien elle qu'il est de l'honneur de l'explication de reconnaître, et de sa valeur de tenter d'éclairer – ce qu'ont su faire les meilleures copies, par l'investissement de la lettre même du texte et, pour commencer, par la capacité d'interrogation.

N'y avait-il pas à s'étonner qu'il y eût quelque chose *avant* le temps, un monde lui-même second par rapport à son modèle ? Qu'à ce monde appartenissent, *avant* le temps, le mouvement et la vie ? Et qu'à cette vie « engendrée » correspondît une vie première, pour sa part « éternelle », située du côté du modèle ? Et pouvait-on s'en tenir, en la matière, à l'évidence ou, au mieux, à la désinvolture fabulatrice, quand le deuxième paragraphe témoigne par avance du souci de rectitude dans l'expression, là-même où il s'agit de dire cette *éternité* que « représente » le temps ? Que les choses soient difficiles à se représenter, cela même se pense – et a pu être pensé, dans les meilleures copies – tant du point de vue du recours au mythe que du point de vue de la pensée du modèle, et sans même qu'un rappel détaillé de la première démiurgie, dont le passage décrit l'achèvement, soit nécessaire.

Sans avoir besoin de rappeler la constitution de « l'âme » du monde après celle de son « corps » élémentaire, une lecture soucieuse du texte pouvait identifier, dans la référence au « vivant éternel », le rapport de l'activité démiurgique au modèle *intelligible* (récurrent chez Platon) ; sans nécessairement s'élever à la compréhension, complexe chez Platon et chez ses successeurs, de la « vie » intelligible comme intégration du devenir dans l'entrelacement dialectique du Même et de l'Autre, une telle lecture pouvait, sur cette même ligne, proposer de comprendre cette « vie », non comme corporéité, mais bien comme *âme* – au point, comme l'a proposé une bonne copie, de faire de l'absence de temps, non point l'absence, mais *l'invisibilité* de l'ordre. Et si le « mouvement » n'était pas aussi expressément attribué au modèle, elle pouvait enfin faire de son attribution au monde (bientôt identifié comme « ciel ») l'enjeu de sa *différence* avec le temps, pensé alors, précisément, comme manifestation d'« ordre » – ce qui présentait, en outre, l'avantage de proposer une interprétation économique (mais non, encore une fois, une non-interprétation) de la succession, à son propos, des deux qualificatifs de « mobile » et d'« éternel », où les meilleures copies ont vu la marque même de *l'intermédiaire*.

L'enjeu du deuxième paragraphe, pour la compréhension du temps, n'était pas moins lourd, puisqu'il engageait à découvrir l'unité du texte, au-delà d'une stricte opposition entre le temps et l'éternité ou entre le devenir et l'être. Trop de copies se sont réfugiées dans la description d'une bipolarité platonicienne de principe et s'en sont tenues au postulat d'une dualité des mondes. Certes, la temporalité, au rythme des mouvements du ciel, se déclarait comme celle du « devenir » et des « sens », dont la labilité rendait impropre le discours appuyé sur (l')« être » ou sur le présent – dont les copies les plus fines ont relevé qu'il n'était abordé qu'à la fin du paragraphe et pour être associé au même « non-être » que le passé et l'avenir. De même, réciproquement, *notre usage du langage* et notre expérience du *cours des choses* nous éloignent de la saisie de l'être véritable en lui-même ; mais ce partage, c'est le texte le *dit* et le temps qui le fait par sa dimension d'ordre, précisément, à quoi s'ajoute la nouvelle détermination du « cercle », parfait, immobile et intelligible en son genre. Par le temps, il n'y a donc pas deux

mondes où se répartiraient, dans le plus grand éloignement, Héraclite et Parménide : il n'y en a qu'un, où ils se rejoignent, où l'être vient à être et où le sensible même devient pensable, quoique « autre ». À ce dernier égard, certaines copies ont fort justement remarqué que c'est bien la leçon du *Sophiste* sur le « non-être » et, avec lui, sur *l'image*.

Dans ces conditions, articulant en lui-même être et temps, c'est le langage qui conduit à l'unité réflexive du texte, jusque dans le changement de style de ce deuxième paragraphe par rapport au style mythique du premier paragraphe, sur lequel alors il faut revenir. De bonnes copies l'ont bien noté et s'y sont attardées : jusque dans la remontée à l'origine, hors du temps, sinon hors du monde, le mythe est dans notre langage, celui du devenir et celui du temps. Mais, par le temps, notre langage, celui du devenir, du monde et de nos vies a accès à l'éternité essentielle, selon une dimension qui dépasse la mort en intégrant la mortalité même, ce que dit l'hypothèse finale, cohérente mais hypothétique, de la fin du temps.

Alors seulement prend tout son sens la définition du temps comme « image » mobile/éternelle « de l'éternité » – « progressant suivant le nombre » et en « cercle ». Mais il ne s'agit pas, à son égard, de se tromper de question : certains, tenant la définition pour acquise, croient ouvrir un problème en demandant comment le temps peut bien imiter l'éternité. Platon répond à que cette question par référence à la *nature* des mathématiques, fondamentalement, et par leur inscription dans la contemplation des courses célestes, déterminant le rythme des heures, l'articulation de l'un et du multiple dans le nombre, de l'identité et de la différence et, aussi bien, du mouvement et de l'immobilité dans la figure du cercle ; mais aussi par la référence au *statut* des mathématiques comme accès privilégié à l'intelligible à partir du sensible même.

Une très bonne copie renvoie, de ce point de vue, à « la ligne » du livre VI de la *République*, pour souligner que les mathématiques occupent, dans la première section de l'intelligible, la fonction résiduelle et intermédiaire de l'image. Et c'est là qu'est la véritable question, dans le problème que Platon cherche à résoudre avec la définition du temps, et qui suppose de reconsidérer la valeur de l'image (*eidôlon*), entre sensible et intelligible : susceptible certes de se dégrader en simulacre (*phantasma*), l'image n'en est pas moins susceptible, aussi, de renvoyer au modèle (*eikôn*) et de donner, pour ainsi dire, l'idée de l'Idée, selon un rapport de juste conformité que le *Sophiste* pensera en termes mathématiques (*summetria*, 235 d). Loin de toute déchéance irrémédiable du monde, le temps peut alors être lu selon une réversibilité doublement positive, descendante et ontologique, en ce qu'il définit un ordre et presque une « forme » du devenir – selon l'audacieuse intuition d'une copie qui renvoie au rôle moteur de la « forme » aristotélicienne dans la nature ; mais aussi ascendante et épistémologique, en ce qu'il rend ce monde connaissable et promet ainsi à l'âme ce salut qui consiste à se rejoindre elle-même, par-delà le sensible et par-delà le temps. Doublant ainsi, d'un bout à l'autre, la dimension ontologique du temps de cette dimension psychologique, une copie très solide y retrouve le souci éthique de la pensée platonicienne, allant presque jusqu'à repérer, dans ce passage, une sotériologie inédite, non pas renvoyée aux mythes de l'au-delà, mais ouvrant quelque chose de l'éternité au temps même de notre vie. Tant il est vrai que, sur cette terre, le ciel inspire !

À côté de copies hâtivement platonisantes, qui réduisent le texte à l'opposition des mondes, sans penser le mythe, sans préciser le rôle des mathématiques et sans envisager l'enjeu du sensible, le jury a donc eu plaisir à lire des copies inspirées et, pour ainsi dire, authentiquement

platoniciennes, sans érudition excessive, mais têtues, charnues et soucieuses de vivre la pensée exposée dans l'extrait proposé du *Timée*.

Texte de Merleau-Ponty

Tiré de la fin de la *Phénoménologie de la perception*, texte proposé a été un peu plus largement choisi par les candidats que celui de Platon, sans doute parce qu'ils en connaissaient le principe, voire le détail, le contexte et les influences. Il a donné lieu à de très bonnes copies, informées, avisées et incarnées, même si c'est à son propos que se sont le plus manifestés le recouvrement, la dispersion ou la dilution du texte, signalés en préambule, sous l'effet de références plus ou moins bien vissées ou d'un mimétisme « phénoménologique » plus entraîné par les formules que soucieux de rigueur conceptuelle et de solidité problématique. C'est que, sous sa fluidité et sous cette relative familiarité du style, le texte de Merleau-Ponty ne soulevait pas moins de difficultés que celui de Platon, au point de pouvoir lui être mis en miroir, non pas de manière extérieure et globalement thétique, mais bien de l'intérieur et dans la complication de son mouvement, dont il restait à expliciter le sens et l'enjeu.

Trop de candidats, de ce point de vue, sur la base du début du texte ou d'une vue générale de son champ, s'en sont tenus à un strict « subjectivisme » du temps, tout en signalant, sans la nourrir ni la mesurer, la distance prise avec l'idéalisme, au motif d'une opposition au réalisme, effectivement déclarée par Merleau-Ponty, mais pour être dépassée.

Souvent reprise et manifestement centrale, la formule « je suis moi-même le temps » demandait, pour être comprise, densifiée et problématisée, à être saisie dans son articulation au mouvement d'ensemble qui, après être allé du « non-être » à la « cohésion d'une vie », travaille l'idée d'une permanence, voire d'un « être » du temps jusqu'à en trouver l'image la plus juste dans la « forme » du jet d'eau. Exceptionnellement, pour des raisons de construction conceptuelle et non pas de simple émoi rhétorique, les candidats auraient pu être sensibles à la *forme* de la phrase, singulière, en six temps, qui mime en quelque sorte le jet en s'immisçant comme dans son intériorité principielle qu'elle explore — mouvement d'enveloppement et d'inflation dont la coulée ne doit pas masquer, *comme le temps lui-même*, sous son unité, une série de différences, d'inflexions, voire de tensions qu'il convenait de faire émerger.

Pas plus que la subjectivation du temps, qui recouvre aussi la temporalisation du sujet, n'est la découverte d'une pure intériorité, en retrait du monde et indifférente à tout contenu ; l'unité non synthétisée du temps n'est l'exclusion de différences, créées pour donner au sujet son étoffe et sa teneur d'être, non pour être unifiées aussitôt supposées. Seule la mesure d'une telle tension, qu'il y avait en quelque sorte autant à voir qu'à vivre, permettait de donner sens au texte, attaché à déjouer les oppositions classiques du temps « subjectif » et du temps « objectif ».

Cela supposait d'abord d'éviter un certain nombre de contresens. Sur le non-être, par exemple, à l'occasion compris comme une critique du temps objectif, et que trahirent d'insolites coupures de la phrase « Je ne suis pas pour moi-même à l'heure qu'il est », entendue comme : « Je ne suis pas moi-même », de manière partielle, ou comme critique de la ponctualité officielle. Mais encore sur le refus de la « synthèse », souvent correctement renvoyée à Kant, quitte à déplacer

le lieu de sa convocation explicite, et parfois de manière plus aiguë à Husserl lui-même. Ou sur le « nom propre », bien opposé à l'unité analytique abstraite, même si la référence au « zoologiste » n'est pas interprétée et si la vérité de la personnification n'est pas toujours clairement dégagée comme personnalité plutôt que comme réification. Sur le jet d'eau, malgré une tendance inconsidérée à associer ses « ondes » à la mécanique ondulatoire, ou enfin, sur la relecture de l'image de la rivière, même si l'enjeu de la différence avec Héraclite reste souvent ouvert.

Cependant, l'absence de contresens n'est pas encore explicitation du sens. Si la plupart des candidats ont reconnu ou cru reconnaître, à cet effet, la nécessité de détours référentiels, encore fallait-il que l'effet fût bien visé et la lecture éclairée, dans le sens d'une problématicité aiguisée plutôt que d'une indifférenciation généralisée. Certes, beaucoup de candidats ont su rappeler l'héritage husserlien, que ce fût dans la démarche phénoménologique centrée sur la conscience intentionnelle, souvent déclinée dans sa version sartrienne de « néantisation » ; ou dans la référence à l'analyse du temps, selon les dimensions de la « rétention » et de la « protension ». Mais plus rares ont été ceux qui ont su relever l'effort original de Merleau-Ponty pour substituer à la « synthèse passive » l'idée d'une épaisseur du temps par laquelle c'est l'absence du sujet à lui-même qui constitue tout son être-au-monde. On a apprécié, *a fortiori*, ceux qui, ne se contentant pas d'une identification ponctuelle, se sont attachés à marquer la distance de Merleau-Ponty à l'égard Bergson, aussi bien en revalorisant l'expérience de la spatialité qu'en accentuant la différenciation dans l'unité du temps. Une bonne copie soulignait, de ce point de vue, l'accent mis sur l'ouverture de l'avenir plutôt que sur l'accumulation du passé, ce qui la conduisait également à faire de « la vie », chez Merleau-Ponty, une alternative à la détermination heideggerienne de l'existence par ou « pour » la mort.

Or c'est bien Heidegger, dans une note dont les candidats ne disposaient pas, qui est derrière la référence un peu désinvolte de Merleau-Ponty à Kant, comme a su le repérer (et surtout le penser magistralement) une copie à laquelle rien n'échappait. Mais le passage est en l'occurrence exemplaire du bon usage, pensant, des références. D'abord en ce que la référence à Kant porte expressément sur le temps qui « demeure », autant et plus que sur la « synthèse » ; et l'on a su gré aux candidats qui avaient l'honnêteté de le reconnaître, quitte à y voir une difficulté. Ensuite en ce que, pour l'identification de cette référence à Kant, laissée largement indéterminée par Merleau-Ponty lui-même, tout ou presque était recevable et a été reçu : non seulement le schématisme, mais l'esthétique transcendantale, les analogies de l'expérience, voire la nouménalité du soi, dès lors que la pensée de Kant n'était pas détériorée – un candidat se laissant par exemple aller à écrire que la forme *a priori* est « créatrice de l'expérience », plusieurs autres la confondant avec le concept ou les catégories de l'entendement ! Tout ou presque était recevable dès lors, surtout, que le temps en question, qui « demeure », était bien ramené à Merleau-Ponty et problématisé dans le texte, à la fois pour marquer la différence avec Kant d'une subjectivité incarnée et singulière, comme plusieurs candidats l'ont bien noté, et pour, chose plus difficile et plus rare, interroger cette permanence dans sa dimension ontologique et mesurer le risque, qui est peut-être aussi un désir, d'un retour de la substantialité – sur la voie, repérée ou non, de Heidegger et qui, à travers le *Kantbuch*, était bien celle d'*Être et temps*.

C'est ainsi que, d'une manière générale, la mesure des références, directes ou indirectes, vaut surtout par l'aide qu'elle est susceptible d'apporter à la lecture, en contribuant à dégager la singularité problématique d'un texte et en l'expliquant, c'est-à-dire en disant ce qu'il *veut dire* et qu'il ne dit pas comme tel, éventuellement parce qu'il ne le peut pas.

Et c'est pourquoi, encore une fois, l'enjeu de sens est aussi l'enjeu d'unité, et que cette unité est fondamentalement, quoique souterrainement, « dialectique ». Sur un chemin inverse de celui de Platon qui, de la psychologie tend à aller vers l'ontologie, Merleau-Ponty va de « l'ek-stase » à la « cohésion d'une vie », puis à l'orientation, à travers le basculement du temps qui « demeure », vers l'« être concret » et sa représentation sous la forme du jet d'eau. À travers le jeu des références, mais au-delà d'elles, c'est à l'explicitation de cette dialectique qu'ont su s'attacher finement les meilleures copies, gagnant leur singularité dans le moment même où elles comprenaient progressivement celle du texte et où elles mesuraient pour leur propre compte la difficulté d'en arrêter la thèse.

L'une d'entre elles, supérieurement informée et méditative, comprenant dans l'image du jet d'eau une manière d'inversion des conditions de possibilité kantienne, a pu montrer comment le devenir des choses rend possible la « forme », sans la permanence, relativement à nous, de « quelque chose », et rouvrait ainsi l'horizon de la « transcendance » à distance de la substantialisation, tout en retrouvant, pour finir, la question d'un temps universel, au moins partagé. Une autre, sensible à l'esprit de Merleau-Ponty dans le passage, éclairait cette même « forme » du jet d'eau en référence à la lecture de Goldstein dans la *Structure du comportement*, dans le sens organique (et non « formel ») d'une pensée de la vie. Moins savante et moins serrée, mais tout aussi juste, une autre, enfin, insistait, d'un bout à l'autre, sur l'enjeu, à côté de la subjectivation, de l'extériorité et de la pratique comme inscriptions dans le monde, tout à la fois corporelles, éthiques ou créatives.

De telles copies ouvrent et tiennent tous les fronts, montrant la possibilité et la valeur de l'exigence philosophique. La perspicacité dans l'identification des références latentes y est en quelque sorte la moindre des choses : inlassablement reconduites au détail du texte et à son rebondissement problématique, c'est lui qu'elles servent et qu'elles épaississent en donnant à la clarté nouvelle de sa lettre autant de hauteur spéculative que d'incarnation existentielle. En qui l'on peut s'aventurer à dire qu'il n'est pas de plus belle leçon de philosophie.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

DEUXIÈME ÉPREUVE DISSERTATION

**Rapport établi par Mme Claire SCHWARTZ
à partir des remarques de l'ensemble des membres de la commission « Dissertation »**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Deuxième composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3). Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie. » – Notion au programme en 2013 : « La liberté ».

Composition de la commission : Mmes et MM. Myriam ATTALI-PARIENTE, Annie HOURCADE, Antoine LÉANDRI, Claire SCHWARTZ et Dominique WEBER.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	385
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	01 / 19
Notes minimale / maximale (CAERPA)	04 / 16
Moyenne des candidats admissibles (agrégation interne)	12,03
Moyenne des candidats admissibles (CAERPA)	11,67

Rapport d'épreuve

Sujet : *L'épreuve de la liberté*

L'intitulé proposé invitait les candidats à aborder le concept de la liberté, travaillé pendant l'année dans le cadre du programme, par le biais de la notion d'épreuve, porteuse d'une complexité à la fois sémantique – « éprouver » ou « subir l'épreuve », par exemple – et, par conséquent, pratique : aspirons-nous inmanquablement à la liberté ? Tenons-nous vraiment à en

jouir ou à l'exercer ? Dans leur majorité, certes, les copies ont porté témoignage de la possession de connaissances et de références en rapport avec le concept de la liberté. Il semble, néanmoins, que le travail fourni pour maîtriser ce thème ait empêché un grand nombre de candidats d'affronter le sujet dans sa singularité et de penser la liberté dans sa relation à l'épreuve que nous sommes susceptibles d'en faire. Les meilleures copies ont été, au contraire, celles qui ont su prendre le temps d'analyser le plus patiemment possible tout uniment la compréhension et l'extension de cette dernière notion, et de s'appuyer sur cette réflexion pour renouveler leur méditation sur la liberté.

Certaines copies, en effet, ont donné l'impression de dérouler une problématique attendue, jalonnée de références convoquées de manière mécanique sur la liberté, et qui ne se rapportait que de manière lointaine et relativement arbitraire à la question de l'épreuve que nous en faisons, cette notion n'apparaissant alors que comme un prétexte pour convoquer sans recul certaines références mémorisées lors de la préparation. Assurément, il fallait plutôt partir d'une réflexion sur l'idée d'épreuve pour interroger à nouveaux frais les textes, y compris les plus canoniques et travaillés en amont et dans le temps de la préparation à la dissertation. Par exemple, les *Principes de la philosophie*, de Descartes, ou sa *Lettre au Père Mesland* du 9 février 1645, mais aussi la *Lettre LVIII à Schuller*, de Spinoza, ont été évoqués dans maintes copies : il s'agissait alors d'affirmer que le premier pense la liberté comme le fait d'une expérience par laquelle elle nous est révélée, et que le second nous met en garde contre l'illusion que constituerait la croyance en un libre-arbitre fondée de la sorte, c'est-à-dire sur le sentiment intime et donc légitime que nous en avons. Or dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas à proprement parler question d'une *épreuve* de la liberté, il est question d'une forme de conscience immédiate qui ne coïncide précisément pas avec les caractères propres d'une épreuve. Qu'il trouve son origine dans un manque de questionnement de cette notion ou dans une précipitation à mentionner certaines analyses toutes faites de certains textes-clés sur la liberté, ce défaut manifeste, en tout état de cause, une difficulté réelle à saisir le sujet dans sa stricte spécificité.

Revenons donc sur cette notion d'épreuve dont l'analyse a si souvent été négligée dans les copies. Elle a fréquemment été identifiée à un sentiment intérieur ou à une expérience manifeste – dont il restait, bien sûr, à décrire avec précision la teneur et la dimension de réalité. Évidemment, on trouvait alors rapidement une connotation négative dans la caractérisation de l'épreuve dans le champ des « sentiments » ou celui des « expériences possibles » : après tout, une épreuve n'est-elle pas quelque chose de pénible et de douloureux ? D'expérience, l'épreuve devenait alors obstacle. On pouvait alors déployer toute une série d'analyses, parfois fines, mais surtout prévisibles, sur la difficulté d'être libre ou l'angoisse suscitée par le seul fait d'essayer de l'être. Parmi les philosophes de l'existence, Sartre et Heidegger étaient alors le plus couramment convoqués.

La question reste cependant posée de savoir si c'était réellement là le problème. L'épreuve est-elle en effet par nature l'expérience d'une souffrance ? Certes, un certain nombre de copies ont également perçu que l'épreuve avait aussi quelque chose de l'ordre du test, dont l'issue ou la simple réalisation a un caractère révélateur, voire sélectif. Ne parle-t-on pas d'épreuve photographique ? Et la fonction des épreuves d'un concours, administratif, sportif ou autre,

n'est-elle pas de d'établir une sélection parmi ceux qui les auront accomplies? Notons que très peu de candidats ont pensé à intégrer à leur analyse ce dernier trait de l'épreuve, qui s'inscrit dans le registre de la compétition, probablement parce qu'il ne semble pas se rapporter naturellement au concept de liberté.

Mais, c'est précisément en s'engageant dans cette voie qu'une réflexion originale sur la liberté elle-même aurait pu se constituer. Des analyses intéressantes et, parfois, entrevues chez certains, auraient pu voir le jour sur l'idée de réussir ou d'échouer à l'épreuve de la liberté : est-ce, par exemple, atteindre le terme d'un parcours ou un processus indéfiniment renouvelé et inachevé ? Est-ce à la portée de tous les hommes, et dans quelles conditions ? Peut-on imaginer et admettre une approche plus aristocratique ou, tout du moins, plus sélective de la liberté, qui ne pourrait se voir attribuée qu'à ceux qui en auraient réussi l'épreuve ?

Mais poursuivons notre réflexion sur cette idée d'une « épreuve de la liberté » et sur les interprétations qui en ont été proposées dans certaines copies. Elle apparaît souvent d'une nature *essentiellement* « révélatrice » ou « sélective », son caractère « douloureux » et sa dimension « immédiatement consciente » lui étant *accidentels*. Assez paradoxalement, cependant, la détermination de la notion d'épreuve demeure incomplète et rend bancal sa confrontation au concept de liberté. Si l'épreuve est, en effet, souvent « douloureuse », « difficile » ou « fatigante », c'est qu'elle implique assurément une *résistance* et la présence d'un obstacle, mais elle ne consiste alors ni dans la souffrance elle-même, ni dans la contrainte qui en décide.

Quel sens pouvait-il donc y avoir à aborder la question de la liberté sous le point de vue de l'épreuve qu'elle détermine ? La réponse a parfois été située dans un « paradoxe » prétendument suggéré par le sujet. Il s'agissait alors d'opposer au caractère « déplaisant », voire « repoussant » d'une épreuve de la liberté, l'immédiateté et la positivité de son exercice, nourries de lectures plus ou moins approfondies de Rousseau ou la Déclaration des droits de l'homme. L'argument consistait ainsi à expliquer que les hommes naissent libres et désirent naturellement le demeurer, mais que si un tel état doit faire l'objet d'une épreuve, c'est qu'il y a dans la liberté quelque chose qui va à l'encontre d'une position naturelle et généralement partagée parmi les hommes. Une tension était dès lors révélée entre le postulat d'une naturalité de la liberté et l'exigence d'en penser pratiquement et donc artificiellement l'épreuve, sous couvert, notamment, d'une analyse de l'action et de ses normes, notamment de la loi ou de l'État civil.

Une autre démarche, choisie par certains candidats, visait à s'interroger sur la possibilité, toujours fuyante, d'établir une *preuve* de la liberté, entendue comme preuve de son existence. Le parcours habituel consistait alors à partir de la détermination cartésienne de la liberté comme objet d'une expérience éprouvée par le sujet en première personne et qui en prouve *de facto* l'existence selon cette formule maintes fois citée : « Que la liberté de notre volonté se connaît sans preuve, par la seule expérience que nous en avons » (*Principes de la philosophie*, I, 39). L'argument passait alors fréquemment à la réfutation spinoziste de la liberté comme illusion et permettait de conclure, avec Kant, sur l'impossibilité définitive d'une telle preuve, la liberté se situant hors du règne des phénomènes et d'une causalité déterminante au sein de laquelle seule la preuve cherchée pourrait être établie. Une telle approche accusait toutefois deux défauts

majeurs : d'une part, la réduction de la notion d'épreuve à celle de preuve – si les deux termes ne sont pas sans rapport, il fallait en expliciter la jointure, ce qui ne fut que très rarement fait. D'autre part, les copies, s'étant enfermées dans une telle détermination de l'énoncé du sujet, ne pouvaient plus clairement donner sens à l'idée d'une « épreuve » – au sens plein du terme – de l'agent contextuellement confronté à la conscience d'une loi morale, c'est-à-dire jeté au cœur d'une expérience de la tentation ou du mal, face à laquelle il reste susceptible de réussir ou d'échouer. À cet égard, le jury a été surpris du faible nombre de copies portant leur réflexion sur les thématiques de la tentation, de la transgression, de la résistance aux différentes formes de normes ou de lois par rapport auxquelles la liberté se constituerait dialectiquement.

Une des meilleures copies, en revanche, a très subtilement su montrer que si la liberté doit être comprise comme faculté d'un esprit capable de faire face à l'exigence d'une loi morale, cette exigence ne peut être satisfaite que sous forme d'une épreuve. L'universalité de la raison pratique s'imposant à une volonté individuelle, cette volonté est elle-même, pour ainsi dire, « hors épreuve », dans la mesure où elle ne se détermine alors que par sa forme. Et c'est alors l'occasion, parfaitement saisie en l'occurrence, de montrer que l'épreuve de la liberté, considérée comme rencontre d'une subjectivité avec un obstacle à surmonter, ne peut – chez Kant – concerner que la conscience d'un moi empirique. Un détour dialectique se révèle alors nécessaire : la seule épreuve possible de la liberté devient indirecte ou comme à contre-jour, et ne se trouve pas dans la conscience et dans l'expérience de la loi morale, mais dans l'accueil du devoir comme témoignage de nos résistances possibles à la loi.

Ces dernières remarques suggèrent du reste que, plutôt que de rabattre l'idée d'une épreuve de la liberté sur le fait de l'éprouver ou sur la recherche de sa preuve – glissements habituellement opérés par les candidats – il eût été plus judicieux de travailler l'expression de « mise à l'épreuve », peut-être plus à-même de mettre sur la voie d'une interrogation féconde du concept de liberté. Plusieurs questions pouvaient alors se poser : cette mise à l'épreuve est-elle nécessaire ? quelles en sont les modalités ? quelles sont les conditions et les critères de sa réussite ?

Gravitant autour de ces questions, certaines copies ont tenté de faire apparaître une difficulté : supposons qu'il soit vrai de dire que l'homme est toujours libre, même dans les circonstances les plus contraintes, d'opposer toutes les puissances de son esprit et de sa conscience aux différents obstacles pouvant se dresser devant lui ; supposons, par conséquent, qu'il soit vrai de dire que la liberté de l'homme se manifeste de manière exemplaire dans la capacité qu'il a de se soustraire aux diverses influences et contraintes, tant internes qu'externes – la conscience de l'homme leur échappant parce que rien d'extérieur n'a réellement prise sur elle – il faut alors en déduire que la liberté ne peut plus faire l'objet d'une épreuve ni d'une mise à l'épreuve. Non seulement aucune mise à l'épreuve ne peut plus atteindre la liberté, mais aucune mise à l'épreuve de la liberté n'est réellement possible ou concevable. Pourquoi ? Pour cette raison que, si la liberté caractérise un être qui, tout en appartenant au monde sensible, est en mesure de s'élever au-dessus des contraintes pesant sur lui et d'échapper aux dimensions de l'espace et du temps, il ne saurait y avoir d'épreuve de la liberté, puisqu'une épreuve implique un rapport à des situations concrètes, à des obstacles à franchir, c'est-à-dire à une expérience possible et inscrite dans l'espace et dans le temps. Comme on peut s'en douter, cette manière d'envisager la liberté est cependant

théoriquement et pratiquement très coûteuse, puisqu'elle suppose de dire que nulle épreuve n'en a lieu ou que la chose n'a pas de sens, et d'ajouter que nos expériences de l'adversité sont illusoires, que les obstacles que nous rencontrons n'en sont pas vraiment ou que nos actions ne sont pas évaluées comme des réussites ou des échecs. Une telle démarche impliquait alors à comprendre comment les actes de liberté se différencient des enchaînements de la nature, et conduisait, en guise de solution, à s'en remettre à la dissociation kantienne entre, d'une part, une liberté transcendante dont l'existence est garantie hors du champ phénoménal et, d'autre part, une tension interne du sujet empirique à l'égard de la considération du devoir que produit la première. Si la liberté transcendante n'est en elle-même jamais mise à l'épreuve, au sens ordinaire, elle détermine donc en permanence une mise à l'épreuve du sujet empirique qui en découvre l'exigence.

À l'issue de ce parcours et en guise de synthèse, il convient de conclure par quelques remarques d'ordre plus général et quelques recommandations à destination des futurs candidats. Le jury les invite à :

- la meilleure attention possible au sujet : il ne faut pas donner l'impression de traiter un sujet comme s'il s'agissait de n'importe quel intitulé sur le même thème proposé au programme, mais bien d'en affronter la singularité et la spécificité. Aussi faut-il prendre le temps d'en analyser les termes et de ne pas les réduire à des notions voisines, plus larges et apparemment familières – en l'occurrence, en lieu et place de « l'épreuve » : « la preuve », « l'expérience », « le sentiment ». Il convient également, à cet égard, au cours du développement, de préciser de manière relativement systématique quelles significations et quels concepts sont discutés. On ne peut, par exemple, passer d'un développement sur la liberté transcendante kantienne à l'expérience de la contingence du sujet sartrien, sans pour le moins rappeler en quoi il ne s'agit pas, dans l'un et l'autre cas, du même sens de la notion de liberté ;

- interroger sans précipitation et de manière suffisamment patiente les prémisses implicites des thèses exprimées. Pour reprendre les auteurs précédemment cités, il convenait d'explicitier ce qui sous-tend la conception du sujet chez Kant et chez Sartre, ce qui permettait de comprendre le glissement de sens – légitime dès lors qu'il est ainsi justifié – des concepts de liberté de l'un à l'autre ;

- faire preuve de discernement dans le choix des références et de précision dans leur usage : il est généralement contre-productif de mentionner en une ou deux lignes un auteur ou un texte et d'accumuler les références sous la forme de propositions supposées résumer, rapidement, des positions théoriques précises et déterminées. Bien plutôt, il convient de travailler les auteurs ou les textes convoqués en profondeur, et de suivre aussi précisément que possible leurs arguments, non pour les restituer aussi fidèlement que possible, mais pour étayer un propos qui doit répondre aux exigences problématiques d'un intitulé singulier et spécifique. Un grand auteur ou un ensemble de textes bien connus permet généralement de rayonner sur de nombreuses perspectives. L'originalité, dès lors, consiste dans le choix de l'une ou de l'autre de ces perspectives et dans sa mise au service d'un argument que commande exclusivement la question posée. Aussi peut-on composer une excellente copie en utilisant presque exclusivement, mais finement, un Kant ou un Hegel, comme ce fut le cas lors de cette session 2013 du concours. Ainsi, et dans un registre moins attendu, une copie a su développer de très fines analyses en se

référant très largement à Plotin, témoignant par là d'une lecture parfaitement maîtrisée de l'auteur. Si, par ailleurs, une copie se trouve également enrichie de références précises et pertinentes à des auteurs considérés comme « mineurs » ou à des œuvres artistiques et littéraires, cela ne manque pas d'être apprécié par le jury ;

- pour ce qui concerne la construction du propos, s'efforcer d'entretenir une dynamique de l'argumentation : trop de copies paraissant « statiques », c'est-à-dire juxtaposer des blocs argumentatifs artificiellement ajustés les uns aux autres, il importe de prendre le soin de souligner une réelle progression spéculative du propos quitte, parfois, à prendre le risque de ne pas exposer d'emblée les indices des conclusions où mènera la réflexion. Il est en effet utile de faire disparaître l'apparence de juxtaposition des thèses convoquées ou développées, dont la succession ne s'impose par aucune justification ni aucune claire nécessité. Dans cet ordre d'idées, on rappellera qu'il convient d'éviter, également, les plans thématiques : la liberté du point de vue métaphysique, puis du point de vue de la morale, puis de celui de la politique, etc. – procédé argumentatif qui ne permet jamais produire une véritable réflexion.

D'ordre principalement méthodologique, ces quelques recommandations doivent être associées à l'exigence de maîtrise des concepts et des textes des traditions philosophiques qui permettent l'élaboration, la construction, le déploiement d'une composition rigoureuse et substantielle. Elles précèdent les félicitations que le jury souhaite adresser à l'ensemble des candidats pour leur familiarité avec les traditions de la philosophie, pour la clarté de leur expression, pour la maîtrise disciplinaire dont ont témoigné une majorité de copies. Celles-ci ont en effet souvent révélé une manière de réflexe d'étonnement face à la question posée et une interrogation spontanée sur ses présupposés, marques d'un esprit philosophique du meilleur aloi.

ÉPREUVES D'ADMISSION

PREMIÈRE ÉPREUVE LEÇON

Rapport établi par Mme Aurélie SURATTEAU à partir des remarques faites par l'ensemble des membres des commissions « Leçon »

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3). »

Composition des commissions : Mmes et MM. Myriam ATTALI-PARIENTE, Renaud BARBARAS (président de commission), Vincent CORDONNIER, Christine DA LUZ ALCARIA, Annie HOURCADE, Paula LA MARNE, Antoine LEANDRI (président de commission), Paul MATHIAS (président de commission), Hugues-Olivier NEY, Claire SCHWARTZ, Aurélie SURATTEAU et Dominique WEBER.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	47
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	07 / 18
Notes minimale / maximale (CAERPA)	07 / 13
Moyenne des candidats admissibles (agrégation interne)	09,77
Moyenne des candidats admissibles (CAERPA)	09,63

Liste des sujets proposés aux candidats

SUJETS RETENUS

Comment reconnaît-on un vivant ?
Puis-je douter de ma propre existence ?
Y a-t-il un langage de l'inconscient ?
Conflit et démocratie.
La science n'est-elle qu'une fiction ?

SUJETS REFUSÉS

L'art peut-il être abstrait ?
La laideur.
L'être et le devoir-être.
La connaissance de la vie se confond-elle avec celle du vivant ?
Qui travaille ?

Démocratie et religion.
 La loi du désir.
 Peut-on distinguer les faits de leurs interprétations ?
 L'individu face à l'Etat.
 Peut-on vivre en marge de la société ?
 Pourquoi punir ?

Y a-t-il un sens moral ?
 Quand y a-t-il de l'art ?
 Y a-t-il une expérience du néant ?
 Vouloir le mal.
 Interpréter, est-ce renoncer à prouver ?
 Faire confiance.
 La croyance est-elle signe de faiblesse ?
 L'Etat est-il appelé à disparaître ?
 Y a-t-il des peuples sans histoire ?
 Qui pense ?
 La matière de la pensée.

Y a-t-il un esprit scientifique ?
 Le devoir se présente-t-il avec la force de l'évidence ?
 Travail manuel, travail intellectuel.
 Le plaisir est-il la fin du désir ?
 Le fait d'exister.
 Vivre, est-ce interpréter ?
 Sur quoi fonder la légitimité de la loi ?

L'indésirable.

La prudence.
 La perception peut-elle être désintéressée ?
 Le principe de raison.
 La vie intérieure.
 Peut-on parler d'un droit de résistance ?
 Peut-on penser sans son corps ?
 Le cosmopolitisme.
 La politique est-elle extérieure au droit ?
 La rencontre d'autrui.
 Qu'est-ce qui est hors-la-loi ?
 L'imitation.
 Peut-on rester sceptique ?
 Qu'est-ce qu'une hypothèse ?
 Qu'est-ce qu'un gouvernement juste ?
 Regarder un tableau.
 Que nous apprend l'expérience ?
 Qui suis-je ?

Que percevons-nous ?
 Percevoir, est-ce juger ?
 Être heureux.

Une fiction peut-elle être vraie ?
 L'a priori.
 Qu'est-ce qui justifie l'hypothèse d'un inconscient ?
 L'équivocité du langage.
 La société du genre humain.
 Doit-on justifier les inégalités ?
 La logique est-elle la norme du vrai ?
 Les limites de l'obéissance.
 Y a-t-il des lois du vivant ?
 Qu'est-ce qu'un axiome ?
 Analyse et synthèse.
 Catégories de pensée, catégories de langue.
 Qu'est-ce qu'être asocial ?
 La démocratie peut-elle se passer de représentation ?
 Les devoirs envers soi-même.
 Le réel et l'idéal.

Partager sa vie.
 Quand faut-il désobéir ?
 Y a-t-il des actes désintéressés ?
 L'existence de Dieu.
 L'inconscient est-il une dimension de la conscience ?
 Le jugement critique peut-il s'exercer sans culture ?
 Le commerce peut-il être équitable ?
 Le commerce adoucit-il les mœurs ?
 L'autre et les autres.
 Les idées ont-elles une histoire ?
 La définition.
 La société civile.
 Que sait-on de soi ?
 L'esprit est-il une machine ?
 Pourquoi démontrer ce que l'on sait être vrai ?
 Qu'est-ce qu'une preuve ?
 Qu'est-ce qu'un échange juste ?
 L'art doit-il refaire le monde ?
 Inconscient et inconscience.
 L'objectivité.
 Bien commun et bien public.
 Le monde de la technique.
 Violence et histoire.

Rapport d'épreuve

La leçon, dont la durée de préparation est de cinq heures et le temps de passage de quarante minutes maximum, porte sur un sujet lié au programme de notions des classes terminales. Le candidat tire au sort un billet comportant deux sujets et dispose d'un quart d'heure pour faire son choix. Pour la préparation de sa leçon, il dispose en libre accès des ouvrages de la bibliothèque du concours¹. Parmi eux se trouvent des ouvrages philosophiques classiques et contemporains, ainsi que des dictionnaires de langue. Sont toutefois exclus les encyclopédies, les anthologies thématiques et les ouvrages de vulgarisation. Le candidat peut aussi demander, au cours de la première heure, l'emprunt de quelques ouvrages à la bibliothèque de la Sorbonne, qui sont mis à sa disposition *dans la mesure du possible*.

Le rappel des conditions de l'épreuve enveloppe, en lui-même, les conseils qui peuvent être prodigués aux futurs candidats.

L'épreuve de la leçon ne suppose, dans son esprit ou dans sa mise en œuvre, aucune approche encyclopédique. Il est attendu du candidat qu'il démontre, sur un sujet singulier, sa capacité à faire vivre sa culture philosophique pour exposer clairement un problème précis qu'il lui revient aussi bien de formuler que de traiter. Aussi la préparation à cette épreuve consiste-t-elle bien, d'abord, en un travail patient de lectures et de relectures d'œuvres philosophiques, et non pas seulement d'extraits. Trop souvent, des résumés généraux de doctrines se présentent comme des réponses toutes faites aux questions traitées, et semblent faire écran à la lecture des énoncés comme à l'appropriation des textes, souvent plus évoqués qu'analysés ou problématisés. Il est surprenant, à cet égard, de remarquer que les candidats apportant des livres, lors de leur leçon, sont très rares, comme s'ils n'avaient aucun besoin de passer par les textes de la tradition pour soutenir leur propos. C'est d'autant plus surprenant qu'on imagine mal une leçon faite devant des élèves et tout à fait exempte de références précises et substantielles à l'histoire de la philosophie.

Pendant leur temps de préparation, les candidats doivent veiller à la clarté, à la précision et à la vivacité de la leçon qu'ils vont présenter au jury, même s'ils sont libres du degré de rédaction de leur intervention. Ce conseil porte d'abord, à vrai dire, sur le fond de la leçon et non pas tant sur son mode d'exposition. Le sens même des intitulés doit s'énoncer nettement et susciter, pour l'auteur de la leçon comme pour le jury, une véritable curiosité. Ce qui n'est pas seulement affaire de rhétorique et ne constitue pas une simple étape liminaire et formelle de définition des termes du sujet. La pertinence et la rigueur de la position du problème relatif à un intitulé précis de sujet engagent la qualité de son traitement et déterminent le choix des ouvrages qui pourront nourrir l'argumentation à venir. Les leçons qui conservent de part en part un souci d'interrogation comme d'élucidation résultent effectivement d'une familiarité non factice avec les auteurs et les notions du programme, en sorte que les problèmes et les enjeux formulés sont bien proprement philosophiques sans pour autant demeurer ignorantes la réalité effective ni du langage ordinaire dans lequel nous la décrivons.

Analyse du sujet

Les leçons décevantes tiennent souvent à une précipitation dans l'analyse de l'énoncé, qui conduit dès lors au simple exposé de doctrines sur une notion et donc, généralement, à un tissu de généralités. Par exemple la leçon : « La perception peut-elle être désintéressée ? » a soutenu

¹ Voir liste en annexe.

que la connaissance dans « le monde grec antique » supposait méfiance et affranchissement de la perception, comme si le « monde grec antique » présentait une unité de ce point de vue et comme si l'on pouvait se dispenser de la peine de pénétrer ne serait-ce que dans la complexité du corpus platonicien, pourtant censé prouver cette thèse. Ou encore la leçon : « Sur quoi fonder la légitimité de la loi ? » a proposé un développement sur les critères de légitimation de l'autorité en ne rencontrant qu'indirectement le statut de la loi et sans questionner les relations entre les différentes formes de loi, ni prendre en compte la recherche d'un fondement de la légitimité – et non pas seulement des critères de légitimité. Ou encore le sujet : « Le fait d'exister » a produit une leçon honorable sur « Essence et existence », mais au détriment de l'interrogation sur la nature propre du « *fait d'exister* » considéré comme expérience problématique, en première personne, par exemple.

Au contraire, lorsque le candidat prend le risque, dans les premiers temps de sa préparation, de perdre de vue ce qu'il croit attendu par le sujet et qu'il consacre du temps à définir les notions de l'énoncé et leurs relations, il augmente ses chances de formuler une problématisation sans artifices, et de démontrer l'intérêt effectif qu'il trouve à le traiter. Par exemple, la leçon portant sur « Regarder un tableau », bien conduite sur les relations entre le voyant et le visible et riche d'exemples, aurait gagné à tenir compte, d'abord, du tableau, comme surface, comme fenêtre, comme scène, pour ne pas présupposer d'emblée que le tableau montre quelque chose d'autre que lui-même, ni même qu'il montre quelque chose. Le sujet « Faire confiance » a, quant à lui, suscité un développement heureux sur la générosité et sur les difficultés à tenir un scepticisme radical. Mais, faute d'avoir interrogé les différentes formes de confiance ou d'avoir tenu de bout en bout l'ambiguïté d'une attitude pouvant tout aussi bien ressortir à un doute assumé qu'à une quasi certitude, l'exposé a voulu défendre la confiance sans avoir cherché à déterminer ses objets, ses conditions de possibilité, les marques et les modalités de l'action d'un sujet qui ferait *effectivement* confiance.

L'analyse des énoncés suppose de bien tenir ensemble la détermination du sens des concepts et celle de leurs relations. Or on remarque souvent, au contraire, que les intitulés de sujet sont lus de manière approximative et thématique. Par exemple, tel sujet sur la démocratie donne lieu à un développement dans lequel le mot même de « démocratie » peut parfaitement se voir substituer celui de « république » ou celui de « gouvernement » ; un sujet sur le langage de l'inconscient donne lieu à un développement dans lequel « langage », « discours », « parole » ou « expression » sont de parfaits équivalents. Autrement dit, faute d'une détermination rigoureuse des concepts-clés autour desquels doivent s'articuler le problème et l'exposé, il est à peu près impossible au jury de savoir de quoi parle réellement le candidat. On remarque que, quand un sujet est constitué de plusieurs notions, ces notions sont d'abord traitées successivement et comme indépendamment les unes des autres, sans qu'il soit tenu compte du fait que c'est leur liaison qui constitue le sujet et sa signification propre. Pour traiter « Qu'est-ce qu'un gouvernement juste ? », il ne faut pas expliquer ce que sont « le juste », « le gouvernement » ou « l'actualisation » du premier par le second ; mais il est préférable de faire l'hypothèse d'une politique institutionnelle conduite avec justice et de tenter d'élucider ce que sont les fins que réalise un gouvernement paraissant suivre une telle politique. On évite ainsi le hors-sujet, c'est-à-dire un exposé morcelé et trop étroitement articulé à l'une ou à l'autre notions constituant l'intitulé.

Nous pouvons, au rebours, retenir de la leçon portant sur le sujet : « Peut-on distinguer les faits de leurs interprétations ? », l'exemple d'une problématisation bien déterminée par l'analyse du sujet. Le candidat a interrogé aussi la notion de *fait* que celle d'*interprétation*, mais aussi le sens même d'une conditionnalité de leur articulation, pour formuler progressivement une alternative sérieuse : ou bien il y aurait une *impossibilité* à cette articulation, et la question se poserait alors de savoir s'il s'agit d'une impossibilité épistémologique, d'une impossibilité technique ou encore

d'une impossibilité pratique; ou bien il y aurait une *illégitimité* de la chose parce que la vie, plus que la vérité, évalue les faits qu'elle établit – l'analyse annonçant ainsi une perspective nietzschéenne – et, dans ces conditions, les sciences elles-mêmes, quelles qu'elles soient (aussi bien les sciences de la nature que les sciences de l'esprit), doivent être comptées au nombre des interprétations du monde. Un problème substantiel se dégage donc de cette alternative : bien que le constructivisme ne nie pas l'objectivation des faits, peut-on vraiment se passer de la référence aux faits (par exemple en histoire ou en morale) dans l'évaluation même des interprétations ?

Concernant l'usage des références, les meilleurs candidats ont su, dans l'analyse du sujet, choisir les références qui leur permettaient de préciser le problème qu'ils avaient pris le temps de formuler, en préférant circuler dans la complexité d'une œuvre plutôt qu'en croyant devoir citer des auteurs attendus. Par exemple, l'excellente leçon entendue sur « Religion et démocratie » n'a pas cru qu'il lui suffisait de résumer le *Traité théologico-politique* de Spinoza ou *Qu'est-ce que les Lumières ?*, de Kant, pour déployer sa problématique ; mais son originalité, pour laquelle elle a été récompensée, tenait à l'analyse précise des relations entre les termes du sujet, les concepts mobilisés, laquelle était soutenue par une lecture pertinente de Tocqueville et de Hegel, permettant aux textes mobilisés de s'intégrer à une construction parfaitement autonome du problème.

Les leçons valorisées ont été celles dont l'analyse du sujet avait eu effectivement le pouvoir d'en découvrir et d'en expliciter l'intérêt, et de produire ainsi un questionnement radical, en tenant ensemble ses ramifications aussi bien que son unité. Quand la littéralité de l'intitulé ou les associations évidentes avec certains auteurs ou traditions ne sont pas vraiment interrogées, il y a peu de chances que la leçon présente de réels enjeux. Loin que les sujets déclenchent comme automatiquement des développements sur tel ou tel auteur, ils donnent aux candidats l'occasion de montrer que leur culture philosophique nourrit leur propre réflexion, à condition qu'elle soit assez précise pour qu'un concept ne soit pas seulement associé à de célèbres morceaux choisis d'un auteur, mais aussi contextualisé pour en recueillir le sens, l'intérêt et la complexité. Il ne suffit pas, par exemple, d'invoquer Nietzsche dès lors qu'il est question d'interprétation, ni Pascal – pour l'opposer aux sceptiques – quand il s'agit de croyance.

Plusieurs leçons ont ainsi été valorisées. Parmi elles, l'une, sur « Peut-on rester sceptique ? », parce qu'elle a su s'attacher à la fois au détail des sources antiques et à la différence entre « devenir », « être » et « rester » ; ou l'autre sur « Vivre, est-ce interpréter ? », parce qu'elle travaillait, à partir de Nietzsche, la différence entre interprétation dévoilante et interprétation créatrice.

Traitement du sujet

La visée d'une problématisation claire, singulièrement attachée au sujet choisi, engage un bon usage des références analysées, c'est-à-dire un usage qui ne soit ni thématique, ni allusif, ni conçu comme argument d'autorité. Or les références convoquées dans les leçons sont souvent assez nombreuses, mais elles restent trop fréquemment imprécises, gratuites, ou reliées de manière seulement thématique au sujet. Elles trahissent ainsi un manque de confiance du candidat dans ses capacités propres à commenter avec précision et à nouveaux frais un texte connu de lui, en affrontant les problèmes et non pas seulement les solutions qu'il semble contenir.

Les candidats qui ont cru perdre du temps à consulter des ouvrages pendant leur préparation ou à s'y référer précisément au cours de leur oral ont souffert, d'une part, de l'illusion que les références à l'histoire de la philosophie seraient superflues ou qu'il suffirait de retenir quelques

expressions d'un auteur ou d'un autre pour conduire une argumentation serrée (« selon Rousseau, la démocratie est... », « selon Hegel, l'État implique... », etc.) ; et d'autre part, de la difficulté à travailler effectivement les textes ainsi qu'à partir des textes, comme si la tradition était une ressource étrangère peu susceptible de vivifier une pensée en train de se déployer devant un auditoire. Par exemple, la leçon « L'individu face à l'État » s'est perdue dans un développement général sur l'État et, quand elle a rencontré le texte de Foucault, *Sécurité, territoire, population*, qu'elle a évoqué sans s'y référer directement ni l'analyser dans son détail, elle n'a pas vu qu'il concentrait toute la difficulté propre du sujet. Et au lieu de mentionner seulement Foucault, pour attester de l'oppression de l'individu par l'État, une lecture attentive aurait pu montrer d'abord pourquoi et comment l'individu est produit par l'État.

Les candidats gagneront donc à fréquenter avec discernement la bibliothèque du concours, non pour y puiser des morceaux choisis à l'usage de leur leçon, mais pour retrouver les textes qu'ils connaissent et qu'il est légitime de convoquer et de travailler de près pour consolider des réflexions conduites en première personne.

Les meilleures leçons ont pu construire des raisonnements solides, dès lors qu'elles ont considéré les énoncés de sujet sous l'angle de problèmes réels qu'ils pouvaient poser et qu'elles en ont engagé le traitement, d'un bout à l'autre de leur prestation, en examinant à nouveaux frais les textes mis à leur disposition. C'est pourquoi, *a contrario*, le sujet : « Comment reconnaît-on un vivant ? » a, par exemple, donné lieu à une leçon décevante, malgré l'abondance de ses références. Car celles-ci n'ont pas été interrogées dans la perspective singulière du sujet. Le terme de « reconnaissance » a bien été travaillé dans l'introduction du propos, mais le raisonnement a porté, d'un côté, sur la connaissance du vivant (finalisme, mécanisme, vitalisme) et, de l'autre, sur le respect dû au vivant, manquant par là en partie à la fois de pertinence et d'unité. La volonté de passer de l'examen de la spécificité du vivant à celui de la singularité de tel vivant était bien manifeste, mais les concepts de « normativité » (Canguilhem) comme de « nouveauté » (Bergson) ont finalement davantage répondu à la question de la définition du vivant qu'aux modalités de sa reconnaissance. La classification, l'expérimentation, ainsi que l'expérience de la vie auraient pu constituer les axes d'un développement construit autour de méthodes de reconnaissance plus que de caractères, autour du sujet percevant et connaissant plus que de l'objet constitué. Ainsi les notions de finalité interne, de normativité, de fragilité auraient pu être opératoires, si elles avaient été rapportées à des modes de reconnaissance précisément explicités.

Parfois, une série de références bien choisies fait perdre de vue, à certains candidats, la nécessité de justifier la ou les thèses qu'ils défendent et d'intégrer dans leur raisonnement les objections qui pourraient leur être faites. Ainsi la leçon portant sur le sujet « Quand y a-t-il de l'art ? », pertinente dans l'analyse de ses exemples et de ses références (Condillac, Hegel, Nietzsche), est restée unilatérale et déficiente dans sa capacité à faire valoir qu'un sentiment désintéressé, favorisé par une rencontre entre un artiste et un spectateur, peut fournir le critère ultime de détermination de l'art. La leçon a cherché des conditions socio-historiques, puis spirituelles et psychiques à l'avènement de l'art, en recourant à des exemples bien analysés et nombreux, appartenant à des arts, des styles et des époques variés. Les œuvres mentionnées, les expositions, les installations ont certes soutenu le raisonnement, qui s'est par là gardé de rapporter l'art à l'éternité de la beauté. Il a même été soutenu que le « moment » de l'art supposait pour un peuple qu'il pût accéder à la conscience de son propre génie, et pour la représentation qu'elle s'affranchît du sacré comme du naturel, enfin pour un public qu'il fût à la fois éduqué et placé dans une attitude de contemplation. Mais les conditions socio-historiques ne sont-elles que préparatoires à la constitution d'un public composé d'individus dotés d'un sens artistique ? Il n'a pas semblé que les incursions dans l'art contemporain, dans l'artisanat, ou dans un art conceptuel aient permis à la définition formelle, pour les œuvres, et émotionnelle, pour

l'artiste et le spectateur, d'être explicitement mise à l'épreuve. Malgré l'abondance des exemples, l'historicité démontrée de l'esthétique n'a pas conduit à mettre en cause l'esthétique formaliste exclusivement défendue.

Les meilleures leçons ont su poser avec clarté et vivacité des problèmes précis et ont pu s'engager dans leur traitement, en interrogeant avec autant de précision les textes de la tradition qui les animaient plus qu'ils n'habillaient leur propos. Par exemple, le sujet : « Religion et démocratie », dont il a déjà été question, a donné lieu à un exposé très bien maîtrisé par le pouvoir heuristique qu'a trouvé la position d'un problème bien déterminé dans ses termes et dans ses enjeux. Alors que trop de candidats se contentent de résumés de doctrines qu'ils pensent attendues sur tel ou tel sujet, le candidat est, en l'occurrence, resté constamment présent à son propos, prenant le temps d'élaborer clairement son raisonnement et se reportant à plusieurs textes d'un même ouvrage (*De la Démocratie en Amérique*, « Comment, aux États-Unis, la religion sait se servir des instincts démocratiques ») qu'il a su interroger du point de vue de sa propre position du problème et comme dans le vif de sa réflexion. L'exclusion réciproque des deux termes, en vertu d'une contradiction irréductible entre hétéronomie et autonomie, a constitué l'objet problématique d'un exposé qui s'est proposé d'interroger la vocation de la démocratie à encadrer, voire à supplanter la religion. La première définition proposée de la démocratie, à savoir un régime politique de décision majoritaire, a fait la preuve de son incompatibilité avec une certaine idée de la religion conçue comme adhésion à l'indiscutable et comme soupçon porté sur les prétentions de la discussion. L'exigence politique que la décision de la majorité prenne effectivement en compte les opinions de tous a dès lors justifié que soient pensées, malgré tout, les conditions d'une articulation entre les deux. C'est sous l'angle social que la religion, comme système de croyances dotées d'une valeur pratique, et que la démocratie, comme société des égaux, se sont rencontrées. Le développement a exploré, alors, deux voies :

- ou bien la démocratie ne peut se défendre contre l'individualisme et contre le despotisme qu'en retenant et en cultivant la pratique et le sentiment religieux, en tant qu'ils disposent à une morale sociale, mais qu'ils n'empiètent ni sur le politique, ni sur les sciences ; la religion et la démocratie se transforment alors l'une par l'autre, l'interprétation libre de certaines croyances secondaires pouvant bien coexister avec l'adhésion à quelques articles de foi ;

- ou bien la démocratie elle-même investit l'État de buts spirituels et universels, mais elle oblige alors à repenser le paradigme rationnel. Dans ce contexte, la laïcité ne nie pas la religion, mais la démocratie peut continuer de s'y référer comme à une instance de sens qui n'est pas dispensée, comme le soutiendra Habermas, de soumettre ses valeurs à une délibération rationnelle.

La position suivante a, dès lors, pu être assumée en conclusion : d'un côté la délibération collective définissant la démocratie suppose une émancipation et une relativisation de la religion dont les dogmes, les croyances et le mode de gouvernement des hommes sont des objets de discussion, parmi d'autres, au sein d'un régime démocratique ; d'un autre côté, la démocratie ne peut ignorer, ni les valeurs, ni la solidité du lien social qu'elle hérite de la religion, y compris pour s'y opposer. La démocratie ne peut donc, ni ignorer la religion, ni l'absorber, mais elle favorise une laïcité qui, non seulement neutralise les conflits, mais pose en outre des conditions permettant de discuter des valeurs dans leur pluralité.

Dans une autre très bonne leçon entendue sur le sujet : « Peut-on distinguer les faits de leurs interprétations ? », le candidat, tout au long de son développement, a réussi à conserver une radicalisation du questionnement et une conduite méthodique de résolution, grâce à l'usage réfléchi et précis qu'il a su faire des textes qui ont nourri les différentes phases d'analyse et d'élucidation contextuelle des relations entre « faits » et « interprétations ». Le candidat a clairement mis en évidence les enjeux de sa leçon, qui a porté sur la possibilité de la distinction

entre les faits (le donné) et les interprétations (les projections de l'esprit dans l'expérience), et sur sa légitimité. Ses références précises à Hume (en commentant, par exemple, dans le *Traité de la nature humaine*, la question : « Se peut-il que nous puissions séparer ce qui ne peut être distingué ou distinguer ce qui n'est pas différent ? ») lui ont permis de montrer à quelles conditions il était possible de parler de « donné sensible » en le considérant autrement que comme croyance et fiction. Dans un second temps, le candidat a montré en quoi les phénomènes sociaux, historiques, artistiques et, même, scientifiques étaient inséparables de leurs interprétations, en prenant appui sur des analyses précises de Raymond Aron (*Dimensions de la conscience historique*) et de Bachelard (*La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance*, chap. 1). Enfin, la notion de « compréhension », bien qu'elle permît de radicaliser l'hypothèse d'une interprétation constitutive des faits, fut reprise dans la perspective de Heidegger et de Gadamer (dont l'expression de *Vérité et méthode* : « toute compréhension est interprétation » a été méditée et discutée) pour donner à la factualité une consistance nouvelle et originale.

En somme, les meilleures leçons sont celles des candidats qui savent mobiliser leur culture philosophique dans l'économie de leur propre cheminement, et qui sont capables de mettre à l'épreuve les différents moments de leur leçon tout autant que de viser des résultats et de les justifier. La réussite d'une leçon est déterminée par la pertinence du contenu, qui n'est pas étrangère aux ressources déployées par le candidat pour être présent à son propos et pour se faire ainsi comprendre, sans rhétorique purement formelle ou ostentatoire. Les défauts les plus fréquents (doxographie, approximation dans le traitement du sujet et dans l'usage des références philosophiques, références artificielles et gratuites à tel ou tel auteur, manque de clarté au sujet des enjeux comme des résultats du développement) révèlent l'importance, pour les candidats, de privilégier, avant le concours, pendant leur temps de préparation et au cours de leur oral, la lecture de grandes œuvres philosophiques, interrogées authentiquement, sans croire qu'ils pourraient penser sans rien devoir à la tradition ni interroger cette tradition du point de vue du réel, de l'expérience ou du bon sens.

ÉPREUVES D'ADMISSION

DEUXIÈME ÉPREUVE EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par Mme Paula LA MARNE à partir des remarques faites par l'ensemble des membres des commissions « Leçon »

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3).

Composition des commissions : Mmes et MM. Myriam ATTALI-PARIENTE, Renaud BARBARAS (président de commission), Vincent CORDONNIER, Christine DA LUZ ALCARIA, Annie HOURCADE, Paula LA MARNE, Antoine LEANDRI (président de commission), Paul MATHIAS (président de commission), Hugues-Olivier NEY, Claire SCHWARTZ, Aurélie SURATTEAU et Dominique WEBER.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	47
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	06 / 19
Notes minimale / maximale (CAERPA)	07 / 13
Moyenne des candidats admissibles (agrégation interne)	09,97
Moyenne des candidats admissibles (CAERPA)	09,17

**Liste des textes proposés aux candidats
(Auteur, Titre de l'ouvrage, passage)**

TEXTES ACCEPTÉS

Marc Aurèle, *Pensées pour moi-même*, IX, 42, GF, p.138 : « Lorsque tu es offensé... tu t'étonnes de ce qu'il l'ait commise. »

Platon, *Ménon*, 99b-100b, GF, p. 202-205 : « Donc, des deux réalités qui sont bonnes et utiles... la vertu elle-même prise comme telle. »

Merleau-Ponty, *Le visible et l'invisible*, Gallimard TEL, p. 166-167 : « On se tromperait autant... c'est ce qu'on n'examine pas. »

Russell, *Problèmes de philosophie*, trad. Rivenc, Paris, Payot, 1989, p. 152 de « Une croyance est donc vraie » à « qui concerne sa vérité »

Lucrèce, *De la nature*, chant III, vv. 978-1010, Trad. A. Ernout, Belles Lettres, t. I, pp. 121-122 : « Tous les châtements... ne sauraient jamais remplir. »

Lucrèce, *De la nature*, chant IV, vv. 469-506, trad. A. Ernout, Belles Lettres, t. II, pp. 22-23 : « Enfin, quant à ceux qui pensent que toute science est impossible... notre vie et notre salut. »

Berkeley, *Troisième dialogue entre Hylas et Philonous*, dans *Œuvres*, II, PUF, p. 131, « Je vois cette cerise... ne peut être assuré qu'elle existe. »

Berkeley, *Troisième dialogue entre Hylas et Philonous*, dans *Œuvres*, II, PUF, p. 120, de « Mais vous avez affirmé que les idées... » à « ...d'aucune sensation du tout. »

Kant, *Critique de la raison pure*, PUF, p. 421-422 : « Nonobstant ce pressant besoin... dériver de son concept seul. »

Hume, *Traité de la nature humaine*, Aubier-Montaigne, p. 265-266 : « Or, qu'un philosophe tente... de cette origine. »

Hume, *Traité de la nature humaine*, III, 2, 2, La morale, GF, p. 90-91 : « Loin de nous détourner... leur valeur. »

Heidegger, *Être et temps*, Gallimard, p.36-37 : « Le Dasein est un étant... marque distinctive de

TEXTES REFUSÉS

Guillaume d'Ockham, *Somme de logique* (1323), Première partie, I, 1, trad. fr. Joël Biard, Mauvezin, Éditions Trans-Europ-Repress, 1993, p. 4-6 : « Le terme écrit est une partie... à l'égard des sons vocaux. »

Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie*, § 55, TEL Gallimard, p. 183-184 : « On peut encore dire d'une certaine manière...légitimement la validité du sens. »

Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, II, XXI, 36, GF-Flammarion, p. 148-149 : « Théophile.— Si vous prenez votre *uneasiness*... pour qu'elles puissent conduire au bonheur. »

Aristote, *Métaphysique*, Z, 13, 1038 b 6-28, Vrin, t. 1, p. 424-427, de « L'universel est aussi, dans la pensée de certains philosophes... » (p. 424) à « ... elles en seraient alors séparées. »

Russell, *Signification et vérité*, trad. Devaux, Paris, Flammarion, 1969, pp. 21-22 de « Il est clair que » à « la croyance est vraie »

Lévinas, *Totalité et infini*, Livre de poche, p. 43 : « La manière dont se présente l'Autre... avoir l'idée de l'infini. »

Lévinas, *Totalité et infini*, Livre de poche, p. 103-104 : « Si nous appelons conscience morale... à travers son jugement. »

Cicéron, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, III, VIII, 27-29, trad. fr. Jules Martha, Paris, Les Belles Lettres, 1955, t. 2, p. 22-23 : « Tout ce qui est bon est méritoire... ce qui est moralement laid. »

Cicéron, *Les Devoirs*, I, VII, 20-23, trad. fr. Maurice Testard, Paris, Les Belles Lettres, 1965, t. 1, p. 114-115 : « Mais le premier office de la justice... ce qui a été dit, dictum. »

Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, PUF, p. 433 : « Mais si la morale... châtement inévitable. »

Heidegger, *Être et temps*, Gallimard, p. 82 : « Les origines dont relève l'anthropologie... qui se surajoute à elle. »

Locke, *Essai philosophique...*, Vrin, Livre II, ch. 27, § 26 en entier.

cet étant. »

Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket-Agora, de « La discussion du problème de la technologie... » (p. 204) à « ... capacité de la machine. » (p.205).

Augustin, *La cité de Dieu*, Livre XII, Seuil, vol. 2, de « Que deux hommes, en effet... » (p. 69) à « ...avoir cette mauvaise volonté? » (p. 71).

Hegel, *Textes pédagogiques*, p. 151-152 : « Susceptible d'être apprises... un contenu sensible. »

Bacon, *Novum organum*, PUF, p. 162-163, § 105 (« Pour établir les axiomes... la plus grande espérance. »)

Sartre, *L'Être et le néant*, Gallimard TEL, p. 128-129 : « Ainsi cet être perpétuellement absent... sans dépassement possible de l'état de malheur. »

Sartre, *L'Être et le néant*, Gallimard TEL, p. 17-18 : « Toute conscience, Husserl l'a montré... mais bien qu'elle existe pour moi. »

Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket-Agora, de « Le doute cartésien... » (p. 345) à « ... dans la réalité qui l'environne. » (p.346).

Descartes, *Correspondance avec Élisabeth et autres lettres*, GF, p. 68-69 (« Premièrement je considère... est mu par un autre corps. »)

Freud, *Malaise dans la civilisation*, PUF, p. 103-104 : « De tout temps, l'on a attaché la plus grande valeur... ou le rendre malheureux. »

Kant, *Critique de la raison pure*, PUF, p. 264-265 : « La République de Platon est devenue proverbiale... toute limite assignée. »

Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie*, § 55, TEL Gallimard, p. 163-164 : « Dès lors, même si le sens des mots... un être qui au-delà de cette identité est un Rien. »

Heidegger, *Être et temps*, Gallimard, p. 78 : « En s'orientant historiquement... l'étant que nous sommes nous-mêmes. »

Platon, *Théétète*, 178 d - 179 c, trad. L. Robin, Gallimard (« Pléiade »), *Œuvres complètes*, t. II,

Augustin, *La cité de Dieu*, Livre XII, Seuil, vol. 2, de « La mauvaise volonté est donc la cause... » (p. 68) à « ...ait rendu mauvaise la volonté de la nature angélique qui, la première, a péché. » (p. 69).

Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances...*, p.321-322, § 269 (« Rien n'offre plus de variété... jusqu'à la philosophie des lois. »

Epicure, *Lettre à Hérodoté*, §§ 49-52, trad. M. Conche, *Lettres et maximes*, PUF, p. 107 : « Il faut encore admettre... ne trouble pas tout. »

Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, in *Œuvres*, PUF, pp. 1014-1015 (« En résumé, à côté de l'émotion... transposition de l'émotion en idées. »)

Bacon, *Novum organum*, PUF, de « On observera enfin... » (p. 151) à « ...l'aliment de la foi le mieux éprouvé. » (p. 152).

Plotin, *Traité 38 (Ennéades, VI 7), Comment est née la multiplicité des idées : du Bien*, 33, trad. E. Bréhier, Belles Lettres, *Ennéades* t. VI-2, pp. 106-107 : « quelque être que l'on montre... la nature première du Beau est sans forme. »

Plotin, *Traité 38 (Ennéades, VI 7), Comment est née la multiplicité des idées : du Bien*, 22, trad. E. Bréhier, Belles Lettres, *Ennéades* t. VI-2, pp. 94-95 : « Chaque intelligible est par lui-même... l'énergie dont il est capable. »

Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, in *Tractatus logico-philosophicus* et *Investigations philosophiques*, Gallimard TEL, § 60, p. 145 : « Si dès lors je dis... de parties correspondantes. »

Spinoza, *Traité théologico-politique*, GF, p. 328-329 : « Si grand donc que soit le droit... cette liberté est accordée à l'individu. »

Sénèque, *De la vie heureuse*, in *Les Stoïciens*, Pléiade 1962, II, pp. 725-726 : de « Ce bien n'est pas loin » à « nous agite ou nous effraye. »

Sénèque, *De la vie heureuse*, dans *Les Stoïciens*, Pléiade, 1962, II, pp. 726-727 : de « Une même armée » à « l'indignité ? »

Platon, *Le politique*, 301 b - e, trad. L. Robin, Gallimard (« Pléiade »), *Œuvres complètes*, t. II, pp. 411-412 : « C'est ainsi, en outre... elles ne sont point vraies. »

Locke, *Essai philosophique...*, IV, 2, § 14, Vrin, p. 437-438 : « que l'idée que nous recevons d'un

pp. 139-140 : « Mais si, d'aventure... Il est bien possible qu'il le faille. »

Malebranche, *Recherche de la vérité*, Éclaircissement X, Vrin (édition de poche), p. 132-133 [145 en marge] « Je sais bien que l'âme...aussi bien que des corps? »

Aristote, *Politique*, I, 2, trad. P. Pellegrin, p. 90-92 (« Et la communauté achevée... ce qui fait une famille et une cité. »)

Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances...*, p. 162-163, § 129 (« Dans l'étude de la nature vivante... ces mystérieux phénomènes. »).

Nietzsche, *Humain, trop humain*, I, § 49, Folio, p. 70-71 : « Au nombre des petites choses... même la plus tourmentée. »

Hobbes, *Léviathan*, éd. Sirey, p. 275-276 : « de même que la différence... de celui qu'il conseille. »

Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, V, 5, dans *Œuvres complètes*, 2, Pléiade, p. 278-279 : de « Phaléas de Chalcédoine... » jusqu'à la fin du chapitre.

Bachelard, *La philosophie du non*, PUF, de « Pour le philosophe qui, par métier... » (p. 8) à « ... propre à tout expliquer. » (p. 10).

Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, II, XXVII, 23, GF-Flammarion, 1990, p. 190 : « Théophile.— Voici une autre supposition... dans la suite des temps. »

Henri Bergson, *L'évolution créatrice*, ch. II, dans *Œuvres*, PUF, pp. 645-646 (« C'est à l'intérieur même de la vie... mouvements de locomotion. »)

Spinoza, *Éthique*, IV, 37, scolie 2, édition GF, p. 255-256 : « Chacun existe par le droit... par des menaces. »

Nietzsche, *Humain, trop humain*, II, § 6, Folio-Gallimard, p. 177-178 : « On rencontre toujours... chose méprisable et indifférente. »

Kant, *Critique de la faculté de juger*, in *Œuvres*, II, Pléiade, p. 1294 : « De cette façon, une théologie... que nous nous soumettons à elle volontiers. »

Wittgenstein, *De la certitude*, §§ 105-106, Gallimard TEL, p. 51 : « Toute vérification... nous lui disons sérieusement. »

objet extérieur... d'évidence et de certitude. »

Durkheim, *Sociologie et philosophie*, p. 83-84 : 'Il en est des choses morales... deux sortes de cas de conscience. »

Malebranche, *Recherche de la vérité*, III, II, VIII, §1, Vrin, édition de poche, « Cette présence claire...l'idée vague et générale de l'être », p. 470 [456 en marge]

Aristote, *Métaphysique*, N, 2, 1088 b 35-1089 a 32, Vrin, t. 2, de « Une foule de causes.... » (p. 807) à « ... être aussi bien unité que multiplicité. »

Hobbes, *Léviathan*, éd. Sirey, p. 131-132 : « Chaque fois qu'un homme transmet... devaient être interprétées. »

Lévinas, *Totalité et infini*, Livre de poche, p. 12-13 : « Contenir plus que sa capacité... de l'activité et de la théorie. »

Sartre, *L'Être et le néant*, Gallimard TEL, p. 302-303 : « C'est dans et par la révélation de mon être-objet... est la vérité du « voir-autrui ».

Pascal, *Trois discours sur la condition des grands*, dans *Œuvres complètes*, Seuil, p. 367-368 : « Je vous veux faire connaître... roi de concupiscence. »

Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, p. 217-218 : « La « discipline » ne peut s'identifier... distribution infinitésimale des rapports de pouvoir. »

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 10, Vrin, p. 250-252 : « La justice politique elle-même... qui soit partout naturellement la meilleure. »

Popper, *La logique de la découverte scientifique*, Payot, de « La science n'est pas un système d'énoncés... de les ruiner. » p. 284-85

Descartes, *Réponses aux sixièmes objections*, dans *Œuvres*, II, Garnier, p. 872-873 : « Quant à la liberté du franc arbitre... et ainsi de toutes les autres choses. »

Machiavel, *Le Prince*, ch. 25, Folio Classique, p. 139-140 : « Mais pour entrer... ne changerait point. »

Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, in *Du contrat social - Écrits politiques*, Pléiade, p.156-157 : « C'est la raison qui engendre l'amour-propre... des raisonnements de ceux qui

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, GF, t. II, deuxième partie, ch. 1, p. 122-123 : « Le peuple démocratique... et surtout dans le nôtre. »

Mill, *L'utilitarisme*, PUF Quadrige, ch. 2, p. 67-68 : « Il n'existe pas de doctrine éthique... et des préjugés personnels. »

Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 289, Remarque, Vrin, p. 300 : « De même que la société civile... la pensée de chacun. »

Étienne Bonnot, abbé de Condillac, *Traité des sensations* (1754), II, 5, Paris, Fayard, coll. « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », 1984, p. 103-104 : « Sensation par laquelle l'âme... et elle s'y retrouvera également. »

Lévinas, *Totalité et infini*, Livre de poche, p. 61-62 : « Cette façon de défaire la forme adéquate... franchise qui ne peut se cacher. »

Freud, *Essais de psychanalyse*, Payot, p. 266-267 : « Résumons-nous... nous incliner devant la vérité. »

Marx, *Œuvres*, I, Pléiade, p. 236 : Plus nous remontons dans l'histoire... vivant et parlant ensemble. »

Montaigne, *Essais*, I, 20, PUF Quadrige, p. 90-91 : « Si c'est une mort courte et violente...pénible et douloureux. »

le composent. »

Platon, *Ménon*, 77a-e, GF, p. 141-144 : « Sache que je ne manque pas de bonne volonté... C'est nécessaire. »

Descartes, *Correspondance avec Élisabeth et autres lettres*, GF, p. 263-264 : « En premier lieu je me souviens... je ne dis pas absolument qu'il est infini. »

Descartes, *Correspondance avec Élisabeth et autres lettres*, GF, p. 101-102 : « On peut, ce me semble... biens qu'on peut avoir en cette vie. »

Durkheim, *Sociologie et philosophie*, ch. 3, p. 91-93 : « [...] le point de repère... l'opinion qu'il faut atteindre. »

Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, V ,chapitre 3 (en entier), in *Œuvres complètes*, 2, Pléiade, p. 278-279.

Spinoza, *Traité politique*, ch. 5, § 7, édition GF, p. 39 : « De quels moyens...avis très salutaires. »

Montaigne, *Essais*, III, 13, PUF Quadrige, p. 1107-1108 : « Quand je danse, je danse... vivre à propos. »

Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, GF, p. 385-386 : « Cette régénération décisive... appartient nécessairement au positivisme. »

Rapport d'épreuve

Deux textes sont tirés au sort par le candidat qui se voit confier les deux œuvres dont ils sont extraits. Les œuvres sont elles-mêmes choisies parmi la liste des auteurs inscrits aux programmes des classes terminales. Les candidats ne peuvent donc se voir proposer l'explication d'un extrait d'œuvre d'un auteur qui n'y figure pas. La liste reproduite ci-dessus des couples de textes tirés par les candidats de la session en 2013 permet d'avoir un aperçu des œuvres et des auteurs proposés ; on remarquera, à cet égard, que les candidats ont le choix entre des auteurs appartenant à des périodes historiques distinctes.

Au cours du quart d'heure dont dispose le candidat pour effectuer son choix, il lui est vivement conseillé, non seulement de lire attentivement les deux extraits qui lui sont proposés, mais de privilégier le choix d'un texte plutôt que d'un auteur. Le jury attend en effet du candidat, non la restitution d'une connaissance doctrinale pour laquelle le texte servirait d'occasion, voire de prétexte, mais, comme le précise le libellé de l'épreuve, l'explication d'un texte qui recouvre une problématique singulière, un objet, une difficulté, une complexité et des enjeux propres.

L'explication d'un texte de philosophie exige une véritable lecture, précise et attentive à sa lettre, aux concepts qu'il mobilise, aux opérateurs logiques qu'il met à contribution. Un repérage de ces

concepts et de leur usage réel est donc indispensable, mais aussi un relevé précis de ses difficultés spécifiques. Dès cette première étape de l'épreuve, un survol trop rapide du texte ne doit pas en faire un simple échantillon de ce qu'on croit savoir, de manière générale, de la doctrine de son auteur. C'est pourquoi il est conseillé de chercher à éviter deux écueils symétriquement inverses, au moment du choix de l'extrait : celui de choisir le texte par une sorte de processus précipité de « fausse reconnaissance » (à partir de ce qu'on croit savoir de la doctrine générale de l'auteur, alors même que l'épreuve propose un retour à la source vive de sa pensée : ses écrits) ; et celui d'écarter au contraire trop rapidement un texte dont l'auteur est ou paraît moins familier, ou encore tiré d'une œuvre d'un auteur majeur ou classique, mais qui ne fait pas partie de celles que le candidat aborde le plus souvent avec ses élèves (alors même que l'extrait porte sur un problème élémentaire lié aux notions du programme des classes terminales).

Du point de vue de la forme de l'exposé, le développement de l'explication est précédé d'une introduction et suivi d'une conclusion.

L'introduction

Dans l'introduction, le candidat tente éventuellement de situer le passage à expliquer dans l'ouvrage ou, plus largement, dans l'œuvre de l'auteur, mais sans longueur excessive, la seule règle étant celle de la pertinence eu égard à l'intelligibilité du texte donné à expliquer. Le candidat énonce donc l'objet du texte, la question traitée, la thèse ou la position défendue ; il en évalue l'originalité ou l'éventuelle portée polémique et en dégage le ou les enjeux. Ces remarques ne visent pas à imposer un formatage de l'épreuve, mais seulement à en décrire les contours formels. Il convient, en effet, d'éviter de faire précéder l'explication d'un préambule indéfini, portant généralement sur l'œuvre de l'auteur et retardant la confrontation à la lettre du texte. Or parfois, l'expérience en atteste, le candidat se voit contraint de sacrifier les dernières phrases du texte à expliquer parce qu'il a considérablement perdu son temps à des préliminaires didactiques sans objet véritable. De fait, une dilatation de l'introduction augure généralement mal du reste de l'exposé qui se perd souvent en des paraphrases oscillant de la conférence dogmatique au résumé encyclopédique.

Le commentaire

L'explication proprement dite est une confrontation avec un texte portant sur un *objet* particulier et soutenant à son propos une *position* singulière. Deux explications de texte de bonne facture permettent de préciser adéquatement certains réquisits et certains enjeux de l'épreuve d'explication de texte. L'une a porté sur un extrait du *Traité de la nature humaine* de Hume (Livre III, Partie II, Section II, « De l'origine de la justice et de la propriété »), l'autre sur un extrait d'*Être et temps*, de Heidegger (§ 4, « La primauté ontologique de la question de l'être »). Dans les deux cas, les candidats ont bien compris qu'il ne s'agissait pas simplement de « la pensée » de Hume ou de Heidegger, mais d'abord et surtout de textes traitant, pour le premier, des apories de la philosophie politique contractualiste et, pour le second, des enjeux de la caractérisation de cet étant singulier qu'est le *Dasein*. Par contraste, trop d'explications myopes se sont accommodé des caractères formels des textes abordés, invoquant, de manière peu pertinente, « champs sémantiques », « structures chiasmiques » ou autres concepts de stylistique de même facture. D'autres, hypermétropes, ne voyaient dans les extraits qu'une manifestation du système philosophique de leur auteur et l'occasion de l'exposer de manière globale et générale. Ni les premières, ni les secondes ne faisaient le point sur l'essentiel, c'est-à-dire sur l'*objet*, le *problème* et la *thèse* dont il est inévitablement question dans un texte de philosophie. La composition du passage, son style, son contexte philosophique sont assurément importants ; ils ne deviennent

toutefois décisifs qu'à la condition de pouvoir être rapportés à l'essentiel, à savoir la réflexion sur un *problème* spécifique développé dans l'argument.

Une telle indication ne signifie pas que le texte doit être considéré comme un simple prétexte à un exposé sur la notion ou sur la question qui y sont abordées. Car il s'agit bien d'expliquer *un* texte, c'est-à-dire de déplier ce qui y était noué de manière à en faire apparaître toute le sens, la portée et les enjeux. Il faut donc *définir les notions utilisées* (dans le texte de Hume, les notions de « convention » et de « comportement selon certaines règles » ; dans le texte de Heidegger, les notions de « *Dasein* », d'« être », d'« étant » et d'« existence »), *expliciter certains syntagmes essentiels* (dans le texte de Hume, le syntagme de « sens général de l'intérêt commun » ou de « sens commun de l'intérêt » ; dans le texte de Heidegger, le syntagme « avoir en son être un rapport d'être à cet être », qui caractérise le *Dasein*), *préciser le sens de mots* dont l'auteur fait un usage précis (dans le texte de Hume, le mot « promesse » ; dans le texte de Heidegger, les mots « ontique » et « ontologique »). Il est également essentiel d'expliquer soigneusement les exemples choisis par l'auteur (dans le texte de Hume, l'exemple des « deux hommes qui tirent aux avirons d'une barque », celui de l'origine des langues ou celui de l'origine des moyens de paiement dans les échanges marchands), ou, le cas échéant, de convoquer des exemples, non seulement pour donner une réalité aux affirmations théoriques de l'auteur et pour mettre des contenus sous des mots, mais parce que c'est prendre le risque de l'interprétation et aussi mettre la proposition théorique à l'épreuve du cas particulier (dans le texte de Heidegger, un exemple permettrait-il de comprendre l'idée selon laquelle le *Dasein* « a, à chaque fois, à être son être en tant que celui-ci n'est qu'à lui » ? Pourquoi « à chaque fois » ? Pourquoi cela prend-il la forme d'une injonction ?). Il convient de donner une détermination précise à ce que le texte dit de manière rapide, soit parce qu'il s'agit d'une dimension de l'argumentation qui, sans en être le centre, n'est pas non plus simplement périphérique (dans le texte de Hume, la question de l'origine de la monnaie ; dans le texte de Heidegger, l'idée que le *Dasein* s'entend dans son être « d'une manière quelconque qui peut être plus ou moins explicite »), soit parce que c'est une référence implicite à tel ou tel point d'histoire de la philosophie (dans le texte de Hume, la critique de l'usage fait par les philosophes politiques contractualistes de la notion de « promesse » ; dans le texte de Heidegger, l'idée que « l'être ontologique » du *Dasein* ne renvoie pas, d'abord, à une « ontologie », mais à une dimension « pré-ontologique » qui n'est pas quelque chose d'aussi simple qu'« être ontique »).

L'explication étant un exercice de rigueur et de précision, on scrutera donc le texte dans tous ses détails. Exemple, à cet égard, a été le travail proposé sur le texte de Hegel, extrait des *Principes de Philosophie du Droit*, qui analysait le statut des corporations. L'explication menée par le candidat sut effectivement être, en même temps, une leçon. D'abord, par la sobriété d'une lecture soucieuse de nuancer avec exactitude le contenu des affirmations de l'auteur, jusque dans ce qu'elles pouvaient avoir de problématique ; ensuite, par l'art pédagogique de les rendre claires à travers des exemples pertinents, d'exposer le texte et de le porter au foyer de clarté par lequel il nous donne à penser. C'est ainsi, également, que l'explication d'un extrait de l'introduction à *L'Économie politique*, de Marx, par un candidat qui n'était pas particulièrement familier de l'auteur, a été très honorable, parce que l'exposé permettait de suivre de près l'organisation démonstrative du texte, qu'il en définissait les concepts et qu'il en délimitait les non-dits et les points apparemment allusifs. L'effort d'honnêteté et, néanmoins, de curiosité, toujours un peu risquée, enchante alors toujours le jury.

Effectivement, les bonnes prestations posent les questions, simples et légitimes, même en reconnaissant des lacunes doctrinales les empêchant de bien éclairer tel ou tel point particulier. *A contrario*, un texte sur « l'œuvre », extrait de la *Condition de l'homme moderne* d'Arendt, n'a pu être saisi dans sa singularité problématique, le candidat n'ayant pas dépassé la question du rapport entre les hommes et le monde par les outils (dont il était certes question au début du

texte), alors même que l'auteur invitait, justement, à la déplacer vers une autre question, celle de l'automatisme continu dominant le monde contemporain et imposant à l'homme ses propres normes et ses propres capacités. Le raisonnement, dès lors, n'était pas saisi dans ce qu'il avait sans doute d'inattendu aux yeux mêmes du candidat.

Sur un extrait de la fin du chapitre II de *L'utilitarisme*, de Mill, le candidat n'a pas expliqué certaines expressions-clés : « le conflit éthique » entre « la rigidité des lois » et « les circonstances particulières », la « casuistique » associée aux « obligations en conflit », « l'autorité indépendante » du principe d'utilité pour dépasser les conflits éthiques, sans lesquelles la thèse de l'auteur, le cœur du problème et la solution proposée ne pouvaient être saisis. Peut-être cela explique-t-il une introduction généraliste hypertrophiée et qui donnait l'impression de viser à masquer une réelle incompréhension du texte.

On note également, parfois, une façon de contourner l'obstacle et d'affadir la signification des formules les plus originales – parfois jusqu'au contresens (« le goût de notre perte », chez Montaigne, étant compris comme appréciation de la vie) ou, du moins, au faux-sens (confusion entre « charges » et « magistratures » dans deux paragraphes différents, chez Montesquieu, à propos de l'égalité en démocratie). On est ainsi insensiblement conduit jusqu'au défaut le plus radical, celui d'une méprise sur la structure du texte, coupé en pleine argumentation (en vertu d'une confusion entre le sens conclusif et le sens illustratif d'un « ainsi », par exemple) ou, au contraire, indûment unifié, alors même qu'il procède à un changement de registre restant à repérer et à organiser.

Certes tout texte constitue un foyer de sens autonome et peut être travaillé « à mains nues », pour dire par métaphore. Mais son analyse peut être paralysée quand on ne dispose pas d'éléments minimaux de familiarité avec la pensée d'un auteur ou avec les enjeux les plus classiques d'un problème canonique. Pourquoi opter pour un texte de Bacon sur l'induction, quand on est manifestement très peu familier et de la question et de l'auteur ? Pourquoi choisir un texte de Nietzsche, quand on ignore manifestement que l'auteur s'en prend aux « idéalistes de toute sorte » (et qu'on néglige de rendre compte de leurs valeurs : « le salut de l'âme », « le service de l'État », « l'avancement de la science ») ? Pourquoi prendre un texte de Mill, quand on ne connaît vraiment, ni les thèses utilitaristes ni leur ancrage dans un débat de philosophie morale ? À l'inverse, on a pu s'étonner de l'espèce d'effondrement paniqué d'un candidat ayant choisi le texte d'Aristote définissant l'homme comme « animal politique ». Peut-être se sent-on pris dans une manière de piège, quand on a affaire à des œuvres classiques et bien connues, dont on croit, sans doute à tort, qu'on entretient une sorte de familiarité avec elles. On risque ainsi, parfois, de passer sans les voir sur les difficultés ou de ne plus être en mesure d'apprécier les finesses et les subtilités d'un discours rabâché en apparence, mal connu en réalité.

Tout comme, en tant que professeur, on le conseille à ses élèves, on doit par conséquent s'efforcer de rendre compte de la *signification* des notions les plus importantes qu'on rencontre au détour d'un texte (travail sur les définitions et, éventuellement, sur leur variation à l'intérieur d'un texte). Mais on doit aussi rendre compte, dans le même temps, des *articulations* sémantiques auxquelles l'argument donne lieu et qui constituent son ressort singulier (travail sur la méthode du texte).

Expliquer un texte, en effet, c'est en restituer le mouvement propre, qui doit constituer le fil conducteur du commentaire. Comment l'auteur établit-il la thèse qu'il soutient ? Comment réfute-t-il la position d'un adversaire ? Comment justifie-t-il de nouvelles catégorisations (dans le texte de Hume, la nouvelle caractérisation de la notion de « convention » ; dans le texte de Heidegger, la nouvelle caractérisation des notions de « *Dasein* » et d'« existence ») ? A-t-on

affaire à une argumentation, à un raisonnement, à l'élaboration d'une définition ? Quel usage et quelle valeur ont les comparaisons, énumérations et exemples choisis ?

Il faut ainsi savoir repérer le registre démonstratif choisi par l'auteur du texte auquel on a affaire. Par exemple, il convient de savoir s'il s'oppose à des objections ou s'il opère la démonstration positive d'une thèse. Or l'extrait proposé et, cela, quel que soit son caractère fragmentaire, présente à la lecture une unité, il affirme ou il nie, il argumente pour justifier une thèse ou en développe les conséquences, bref il expose des arguments qui répondent à un problème. Le jury s'étonne dès lors légitimement de l'absence de repérage d'une telle visée et, par exemple, de l'occultation parfois totale des quelques lignes le précédant ou le suivant, de la référence au titre du chapitre auquel il appartient, etc., et, en somme, d'une espèce de déracinement hors de tout contexte qui prive le candidat de bien des clés qui en faciliteraient l'entrée. On ne saurait, certes, attendre le commentaire précis de passages antérieurs ou ultérieurs au texte, mais on peut regretter qu'ils soient souvent restées totalement absents du commentaire, comme ce fut le cas lors d'un travail sur le *Troisième Dialogue entre Hylas et Philonous* de Berkeley : ne parvenant pas à repérer le terrain de la critique du scepticisme sur lequel se situait le texte, le candidat en seyait l'analyse de cet ancrage polémique. En revanche, une bonne analyse de Leibniz (*Nouveaux Essais*, XXVII, 2) a su situer l'extrait dans le cadre général d'une discussion entre l'auteur et Locke (sur quoi fonder la permanence de l'identité personnelle ?), sans laquelle on ne pouvait pas décrypter les difficultés auxquelles conduit la thèse de Locke et que le texte soumettait à l'analyse critique. On a, de même, été sensible à la mise en évidence de la stratégie argumentative de Lucrèce (*De la nature*, IV, v. 469...) dans sa défense d'une dimension cognitive de la sensation, contre le scepticisme, pour fonder l'éthique sur l'épistémologie. L'éclaircissement de la tension sartrienne entre « en soi » et « pour soi » a tout autant été appréciée, alors qu'elle n'aurait pas pu se faire sans la restitution du débat avec Descartes, lui-même inscrit dans la recherche plus globale de ce que sont l'être pour soi et la conscience humaine comme présence à soi-même (*L'Être et le néant*, IIe partie, §3, chap. 1).

Une explication magistrale a parfaitement rendu compte de la difficile question des corporations, dans les *Principes de la philosophie du droit*, car elle était à la fois hégéliennement informée des étapes de la dialectique et parfaitement soucieuse de donner sens et contenu à chaque formulation, dans un parcours rigoureusement composé et soigneusement illustré, attaché à faire apparaître l'ordre propre de l'État au-delà l'examen de la société civile. De même, dans le texte déjà évoqué de l'introduction à *L'Économie politique*, de Marx, le candidat a repéré et expliqué la prétendue capacité individuelle de produire ses propres moyens de subsistance, et la croyance en l'existence d'un individu autarcique, comme autant d'éléments dominants chez les penseurs que Marx critique. Le candidat a, dans la circonstance, su exposer la stratégie philosophique de l'auteur, un fait empirique élémentaire (il est difficile de produire par soi-même les moyens de sa propre subsistance et, historiquement, ça n'a jamais fonctionné de la sorte) met sur la voie d'une conception plus générale : l'interdépendance est première et l'individu est second, l'activité de production est le fil conducteur ou le point de départ d'une généralisation historico-philosophique.

Certaines explications inabouties ont résulté d'une tendance à plaquer sur le passage proposé des éléments de doctrine empêchant d'en saisir la nature propre et singulière. Qu'on se réfère à la doctrine de l'auteur ou à celle d'auteurs extérieurs, cela ne peut être fait que si le texte s'y prête, non pour montrer ce qu'on connaît tel ou tel point de doctrine ou pour voiler ce qu'on ne comprend pas, mais parce que cela répond à une nécessité interne à l'explicitation. Ainsi, quand on enkyste le texte dans un résumé, qui ne peut être que sommaire, de la pensée de son auteur, ou qu'on s'appesantit sur quelques formules, sans tenir compte du contexte singulier dans lequel elles s'inscrivent, on passe à côté de de son sens et de ses enjeux.

De ce point de vue, il paraît souhaitable de rappeler aux candidats qu'un texte philosophique n'est pas la monade de toute l'œuvre de laquelle il est extrait et qu'on n'est donc pas dans l'obligation d'y lire cette dernière tout entière exprimée et comme enveloppée en lui. De même, la présence de tels et tels concepts-clés, même connus, de la doctrine en question, n'implique qu'on fasse un exposé récitatif ce qu'on estime savoir, quand bien même on le saurait effectivement. Ainsi, par exemple, parce qu'on peut défendre un dualisme de l'âme et du corps, chez Descartes, on croit le reconnaître inmanquablement dans une *Lettre à Élisabeth* du 21 mai 1643, alors même que le texte souligne que l'union de l'âme et du corps est une notion « primitive ». Dans le texte de Marx évoqué plus haut, le candidat a trop vite fait usage du terme marxien d'« aliénation », qui n'apportait rien au texte et risquait d'en oblitérer la signification propre, comme s'il lui importait de faire sonner trop une manière de slogan doctrinal nivelant fatalement les phénomènes. Il faut également, en général, se méfier des verdicts allusifs et des concepts vulgarisés à quoi l'on réduit souvent les auteurs mal connus. Mais, là encore, la qualité d'un candidat a pu être, lors d'une demande de précision, de reconnaître un amalgame facile, et de faire machine arrière. Parler de l'aliénation n'est pas pertinent ici, le thème d'arrière-plan étant plutôt celui de la « division du travail ».

Parfois, l'explication est contaminée par d'autres doctrines. Toujours dans le texte de Marx, pour conforter ce dernier, le candidat a évoqué la conception nietzschéenne d'un manque de sens historique en philosophie, mais a risqué par là-même de mélanger deux conceptions divergentes de l'histoire. Cette tentation fautive de faire une allusion « ressemblante » à un autre auteur peut toujours, néanmoins, être rattrapée par la suite, puisque c'est sur ce genre d'erreur méthodologique que le jury va tester la précision conceptuelle, d'abord, puis les éventuelles connaissances doctrinales des candidats. En l'occurrence, le candidat a bien perçu l'occasion de clarification offerte et il a su faire retour sur sa réflexion en prenant le temps de rassembler les souvenirs de lectures précises et de trouver des formulations claires pour bien opposer l'histoire comme continuité dotée de sens (perspective hégéliano-marxiste) et l'histoire comme suite de ruptures par renouvellement de configurations imprévisibles de forces (perspective nietzschéenne-foucauldienne). Quelques parallèles avec des éléments de doctrine ou des concepts ressemblants, mais non propres à l'auteur, constituent encore une possibilité d'éclairage, mais à la condition d'un maniement très précautionneux et en évitant anachronismes et hors-sujet. C'est incontestablement une qualité, pour un candidat, que de se montrer sensible aux questions posées et réactif aux efforts de réorientation du jury.

La conclusion

La conclusion formule, quant à elle, de manière claire et nuancée, l'essentiel des résultats spéculatifs obtenus dans le cadre du commentaire – la *leçon* de la lecture proposée. Elle est, éventuellement, le moment d'une réflexion critique. Une bonne conclusion n'est ni une plate redite de l'exposé, ni une ouverture abstraite sur des généralités sans consistance. Elle est, au contraire, une caractérisation et une appréciation précises du sens et de la logique du texte commenté, par exemple en interrogeant les présupposés qui en sous-tendaient l'argument ou en mettant en perspective son originalité, voire, parfois, son caractère subversif – soutenir, chez Hume, qu'une convention ne suppose pas une promesse ou que, chez Heidegger, le *Dasein* est cet étant en lequel il y va, dans son être, du rapport à l'être, ce ne sont tout de même pas exactement des trivialités ou des évidences.

Comprendre un texte consiste, en effet, à comprendre en quoi ce qu'il dit peut ne pas aller de soi. Il est rare qu'un philosophe écrive pour redire ce que tout le monde dit et croit. Ce qui arrive, en revanche, c'est que certaines positions philosophiques soient devenues à ce point « bien connues » qu'on finit par les prendre pour des évidences dont on ne voit pas ou dont on ne voit plus comment on pourrait les tenir pour problématiques.

De ce point de vue, les candidats qui ont dû expliquer les textes cités de Hume et de Heidegger ont su poser les questions appropriées. Est-il vrai, ainsi que le soutient Hume, que les conventions humaines peuvent être établies sans promesse ? N'est-ce pas présupposer que des règles peuvent être implicites ? Mais est-il bien sûr que des règles pourraient ainsi n'exister que de manière implicite ? Ou alors, est-il sûr, ainsi que le soutient Heidegger, que le *Dasein* a ceci de propre qu'il échappe à toute « définition » ? Est-ce là un privilège et une chance ou un risque ? En vertu de quel concept de « définition » Heidegger pense-t-il pouvoir proposer cette caractérisation ?

L'explication d'un texte philosophique ne consiste pas simplement dans la description, fût-elle parfaitement exacte, de son sens. On comprend un texte philosophique et, partant, on est en mesure de l'expliquer vraiment, quand on comprend pourquoi on *peut* ne pas soutenir ce qui y est soutenu, voire pourquoi on *peut* ne pas *vouloir* soutenir ce qu'il soutient. Ainsi, dans le texte de Marx déjà cité, on peut regretter que le candidat ne se soit pas assez soucié de la portée critique du texte, en explorant un peu en amont comme en aval l'ouvrage dont il était extrait. Car épistémologiquement, il s'agissait de la critique d'une science particulière, l'économie politique classique, qui croit pouvoir s'établir en faisant fonds sur un individu pourvu de désirs et d'intérêts bien définis – en quoi il s'agissait, à l'évidence, d'une critique de l'utilitarisme. Sans cette perspective de questionnement, le texte apparaissait comme une sorte de bloc lisse d'évidences réfractaires à toute enquête et à toute pensée en première personne.

Il importe enfin que les candidats sachent que le moment de l'entretien est un moment important de l'épreuve. Il leur permet, le cas échéant, de réviser une lecture et de se corriger ou, même, de l'approfondir. Il leur offre en effet, également, la possibilité de préciser le commentaire et l'interprétation qu'ils ont proposés. Une forme d'honnêteté intellectuelle doit assurément être encouragée : lorsqu'un candidat ne connaît pas la réponse à telle ou telle question qui lui est posée, ou lorsqu'il ne voit pas vraiment comment répondre adéquatement, il ne doit pas se lancer dans de longs développements vagues, confus et souvent répétitifs. Mais il n'est pas non plus opportun que le candidat s'enferme dans le mutisme ou se serve de l'aveu d'ignorance comme d'un alibi. Les questions qui lui sont posées ne sont jamais des « pièges » : elles visent uniquement à évaluer la consistance du commentaire proposé et à mesurer les qualités de réflexion du candidat, ses qualités de spontanéité et de réaction à une difficulté ou à une autre. Dès lors, elles permettent au candidat de revenir sur une interprétation erronée, de combler une lacune, de préciser un point allusivement abordé, d'en développer un autre, bref, elles ne sont pas destinées à déstabiliser mais au contraire à parachever l'exposé.

DONNÉES STATISTIQUES GLOBALES

1. Bilan de l'admissibilité

• Agrégation interne

- Nombre de candidats inscrits : 592
- Nombre de candidats non éliminés : 310 (soit : 52,36 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).
- Nombre de candidats admissibles : 35 (soit : 11,29 % des non éliminés).
- Moyenne des candidats non éliminés : 53,09 (soit une moyenne de : 08,85 / 20).
- Moyenne des candidats admissibles : 79,80 (soit une moyenne de : 13,30 / 20).
- Barre d'admissibilité : 72.00 (soit un total de : 12.00 / 20).

• CAERPA

- Nombre de candidats inscrits : 123
- Nombre de candidats non éliminés : 72 (soit : 58,54 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).
- Nombre de candidats admissibles : 12 (soit : 16,67 % des non éliminés).
- Moyenne des candidats non éliminés : 52,42 (soit une moyenne de : 08,74 / 20).
- Moyenne des candidats admissibles : 75,75 (soit une moyenne de : 12,63 / 20).
- Barre d'admissibilité : 66,00 (soit un total de : 11,00 / 20).

2. Bilan de l'admission

• Agrégation interne

- Nombre de candidats admissibles : 35
- Nombre de candidats non éliminés : 35 (soit : 100 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).
- Nombre de postes : 18

- Nombre de candidats admis sur liste principale : 18 (soit : 51,43 % des non éliminés). Aucun candidat inscrit sur liste complémentaire.

- Moyenne des candidats non éliminés (moyenne portant sur le total général d'admissibilité et d'admission [coefficients 6 + 6]) : 139,03 (soit une moyenne de : 11,59 / 20)

- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 153,33 (soit une moyenne de : 12,78 / 20)

- Moyenne des candidats non éliminés : 59,23 (soit une moyenne de : 09,87 / 20)

- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 69,17 (soit une moyenne de : 11,53 / 20)

- Barre de la liste principale : 135,00 (soit un total de : 11,25 / 20)

• **CAERPA**

- Nombre de candidats admissibles : 12

- Nombre de candidats non éliminés : 12 (soit : 100 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV]).

- Nombre de postes : 5

- Nombre de candidats admis sur liste principale : 5 (soit : 41,67 % des non éliminés).

- Moyenne des candidats non éliminés (moyenne portant sur le total général d'admissibilité et d'admission [coefficients 6 + 6]) : 132,13 (soit une moyenne de : 11,01 / 20)

- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 145,80 (soit une moyenne de : 11,83 / 20)

- Moyenne des candidats non éliminés : 56,38 (soit une moyenne de : 09,40 / 20)

- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 61,80 (soit une moyenne de : 10,30 / 20)

- Barre de la liste principale : 132,00 (soit un total de : 11,00 / 20)

3. Répartition par académie d'inscription

• **Agrégation interne**

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D'AIX-MARSEILLE	37	21	1	0
DE BESANCON	6	2	1	1
DE BORDEAUX	16	6	1	0
DE CAEN	17	6	1	0
DE CLERMONT-FERRAND	13	7	1	1
DE DIJON	15	8	0	0
DE GRENOBLE	28	16	1	1

DE LILLE	30	18	0	0
DE LYON	17	10	1	1
DE MONTPELLIER	24	11	3	2
DE NANCY-METZ	24	15	3	1
DE POITIERS	12	9	0	0
DE RENNES	15	8	1	1
DE STRASBOURG	28	18	1	1
DE TOULOUSE	26	14	2	1
DE NANTES	23	7	0	0
D'ORLEANS-TOURS	19	9	1	0
DE REIMS	9	5	0	0
D'AMIENS	11	7	0	0
DE ROUEN	19	12	1	0
DE LIMOGES	7	6	3	2
DE NICE	32	18	3	3
DE CORSE	3	2	0	0
DE LA REUNION	16	13	2	0
DE LA MARTINIQUE	4	3	0	0
DE LA GUADELOUPE	5	4	0	0
DE LA GUYANE	5	2	0	0
DE LA NOUVELLE CALEDONIE	0	0	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	3	2	0	0
DE MAYOTTE	1	1	0	0
PARIS - VERSAILLES – CRETEIL	127	65	7	3

• CAERPA

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D'AIX-MARSEILLE	7	3	0	0
DE BESANCON	2	2	1	0
DE BORDEAUX	4	3	0	0
DE CAEN	2	2	1	0
DE CLERMONT-FERRAND	5	4	0	0
DE DIJON	0	0	0	0
DE GRENOBLE	8	3	1	1
DE LILLE	11	7	1	1
DE LYON	8	8	2	0

DE MONTPELLIER	7	3	0	0
DE NANCY-METZ	4	2	0	0
DE POITIERS	3	1	0	0
DE RENNES	7	5	0	0
DE STRASBOURG	2	2	1	1
DE TOULOUSE	3	1	0	0
DE NANTES	5	1	0	0
D'ORLEANS-TOURS	2	2	1	1
DE REIMS	1	1	0	0
D'AMIENS	2	1	0	0
DE ROUEN	1	1	0	0
DE NICE	5	2	0	0
DE CORSE	1	0	0	0
DE LA REUNION	0	0	0	0
DE LA GUADELOUPE	0	0	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	1	1	0	0
PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	32	17	4	1

ANNEXE

Liste des principaux ouvrages de la bibliothèque du concours

(Liste mise à jour en 2011)

- ALAIN, *Les Arts et les dieux*, Bibliothèque de la Pléiade.
- ALAIN, *Les Passions et la sagesse*, Bibliothèque de la Pléiade.
- ALAIN, *Propos*, Bibliothèque de la Pléiade.
- ANSELME, *Fides quaerens intellectum*, trad. A. Koyré, Vrin.
- ANSELME, *L'Œuvre de saint Anselme de Cantorbery*, trad. M. Corbin et al., t. I à V, éd. du Cerf.
- ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Presses-Pocket.
- ARENDT, *La Crise de la culture*, trad. P. Levy, Folio.
- ARISTOTE, *De l'âme*, trad. É. Barbotin, Les Belles Lettres.
- ARISTOTE, *Éthique à Eudème*, trad. V. Décarie, Vrin.
- ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin.
- ARISTOTE, *Physique*, trad. H. Carteron, Les Belles Lettres.
- ARISTOTE, *Les Parties des animaux*, trad. P. Louis, Les Belles Lettres.
- ARISTOTE, *Les Politiques*, trad. P. Pellegrin, GF.
- ARISTOTE, *La Politique*, trad. J. Tricot, Vrin.
- ARISTOTE, *La Métaphysique*, trad. J. Tricot, Vrin.
- ARISTOTE, *La Métaphysique*, trad. Duminil & Jaulin, GF
- ARISTOTE, *Organon*, t. I à VI, trad. J. Tricot, Vrin.
- ARISTOTE, *Poétique*, trad. J. Hardy, Les Belles lettres.
- ARISTOTE, *Du ciel*, trad. C. Dalimier & P. Pellegrin, GF-bilingue.
- ARNAULD, *Des vraies et des fausses idées*, Corpus Fayard.
- ARNAULD ET NICOLE, *La Logique ou l'art de penser*, éd. P. Clair & F. Girbal, PUF.
- AUGUSTIN, *Confessions*, trad. J. Trabucco, GF.
- AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, trad. L. Moreau, Seuil.
- AUGUSTIN, *Œuvres*, trad. L. Jerphagnon et al., t. I à III, Bibliothèque de la Pléiade.
- AVERROÈS, *La Béatitude de l'âme*, trad. M. Geoffroy et C. Steel, Vrin.
- AVERROÈS, *Discours décisif*, trad. M. Geoffroy, GF bilingue.
- AVERROÈS, *L'intelligence et la pensée : sur le De Anima*, trad. A. de Libera, GF.
- BACHELARD, *Essai sur la connaissance approchée*, Vrin.
- BACHELARD, *La Formation de l'esprit scientifique*, Vrin.

- BACHELARD, *La Philosophie du non*, PUF.
- BACHELARD, *Le Matérialisme rationnel*, PUF.
- BACHELARD, *Le Nouvel esprit scientifique*, PUF.
- BACHELARD, *Le Rationalisme appliqué*, PUF.
- BACON, *Novum Organum*, trad. M. Malherbe & J.-M. Pousseur, PUF.
- BAYLE, *De la tolérance - Commentaire philosophique*, Presses-pocket.
- BAYLE, *Pensées diverses sur la comète*, Société des textes français modernes.
- BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF.
- BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF (édition Worms).
- BERGSON, *Matière et Mémoire*, PUF.
- BERGSON, *Matière et Mémoire*, PUF (édition Worms).
- BERGSON, *Œuvres*, éd. du centenaire, PUF.
- BERKELEY, *Dialogue entre Hylas et Philonous*, trad. A. Leroy, Aubier.
- BERKELEY, *Œuvres*, trad. G. Brykman et al., t. I & II, PUF.
- BERNARD, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Champs-Flammarion.
- BURKE, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, trad. B. Saint Girons, Vrin.
- BURKE, *Réflexions sur la Révolution de France*, trad. P. Andler, Hachette.
- CANGUILHEM, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Vrin.
- CANGUILHEM, *La Connaissance de la vie*, Vrin.
- CANGUILHEM, *Le Normal et le pathologique*, PUF.
- CASSIRER, *La Philosophie des formes symboliques*, trad. J. Lacoste, Éditions de Minuit.
- CASSIRER, *Substance et fonction*, trad. P. Caussat, Éditions de Minuit.
- CICÉRON, *La République*, trad. É. Bréguet, Les Belles Lettres.
- CICÉRON, *Les Devoirs*, trad. M. Testard, Les Belles Lettres.
- CICÉRON, *Traité des lois*, trad. G. de Plinval, Les Belles Lettres.
- CICÉRON, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, trad. J. Martha, Les Belles Lettres.
- COMTE, *Catéchisme positiviste*, GF.
- COMTE, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, GF.
- COMTE, *Œuvres choisies*, Aubier.
- COMTE, *Œuvres*, t. I à VI, Anthropos.
- COMTE, *Traité philosophique d'astronomie populaire*, Corpus Fayard.
- CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Armand Colin.
- CONDILLAC, *Traité des sensations - Traité des animaux*, Corpus Fayard.
- CONDORCET, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, GF.

- CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Vrin.
- COURNOT, *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, *Œuvres complètes*, t. I, Vrin.
- COURNOT, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, *O.C.*, t. II, Vrin.
- COURNOT, *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, *O.C.*, t. IV, Vrin.
- COURNOT, *Matérialisme, Vitalisme, Rationalisme*, *O.C.*, t. V, Vrin.
- CUDWORTH, *Traité de morale et Traité du libre arbitre*, trad. J.-L. Breteau, PUF.
- D'ALEMBERT, *Essai sur les éléments de philosophie*, Olms.
- DESCARTES, *Correspondance avec Elisabeth et autres lettres*, éd. M. & J.-M. Beyssade, GF.
- DESCARTES, *Discours de la méthode*, GF.
- DESCARTES, *Les Passions de l'âme*, Vrin.
- DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, éd. M. & J.-M. Beyssade, GF.
- DESCARTES, *Œuvres et Lettres*, éd. A. Bridoux, Bibliothèque de la Pléiade.
- DESCARTES, *Œuvres*, éd. Ch. Adam & P. Tannery, Vrin.
- DESCARTES, *Œuvres*, éd. F. Alquié, Classiques Garnier.
- DIDEROT, *Œuvres esthétiques*, Classiques Garnier.
- DIDEROT, *Œuvres philosophiques*, Classiques Garnier.
- DUHEM, *La Théorie physique*, éd. P. Brouzeng, Vrin.
- DUHEM, *Le Mixte et la combinaison chimique*, Corpus Fayard.
- DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF.
- ÉPICTÈTE, *Entretiens*, trad. J. Souilhé, Les Belles Lettres.
- ÉPICURE, *Lettres et maximes*, éd. et trad. M. Conche, PUF.
- FICHTE, *Discours à la nation allemande*, trad. S. Jankélévitch, Aubier.
- FICHTE, *La Destination de l'homme*, trad. M. Molitor, 10-18.
- FICHTE, *La Destination du savant*, trad. J.-L. Veillard-Baron, Vrin.
- FICHTE, *Œuvres choisies de philosophie première*, trad. A. Philonenko, Vrin.
- FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, PUF.
- FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, PUF.
- FOUCAULT, *Surveiller et punir*, NRF.
- FREGE, *Écrits logiques et philosophiques*, trad. C. Imbert, Seuil.
- FREUD, *Essais de psychanalyse*, trad. S. Jankélévitch, Payot.
- FREUD, *Introduction à la psychanalyse*, trad. S. Jankélévitch, Payot.
- FREUD, *L'Avenir d'une illusion*, trad. M. Bonaparte, PUF.
- FREUD, *L'Interprétation des rêves*, trad. I. Meyerson, PUF.
- FREUD, *Malaise dans la civilisation*, trad. Ch. & J. Audier, PUF.

- FREUD, *Métapsychologie*, trad. J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Idées-Gallimard.
- FREUD, *Métapsychologie*, trad. J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Folio-Essais.
- GADAMER, *Langage et vérité*, trad. J.-C. Gens, Gallimard.
- GADAMER, *L'Art de comprendre. Écrits I*, trad. M. Simon, Aubier.
- GADAMER, *L'Art de comprendre. Écrits II*, trad. P. Fruchon, Aubier
- GADAMER, *Vérité et méthode*, trad. P. Fruchon, Seuil.
- GALILÉE, *Discours et démonstrations mathématiques concernant deux sciences nouvelles*, trad. M. Clavelin, PUF.
- GALILÉE, *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, trad. R. Fréreau & F. de Gandt, Points-sciences, Seuil.
- GUYAU, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, Corpus Fayard.
- HABERMAS, *Connaissance et intérêt*, trad. G. Cléménçon, Gallimard.
- HABERMAS, *La Technique et la science*, trad. J.-R. Ladmiral, Gallimard.
- HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques. T.1 : Science de la logique*, trad. B. Bourgeois, Vrin
- HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques. T. 2 : Philosophie de la nature*, Vrin.
- HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques. T.3 : Philosophie de l'esprit*, Vrin.
- HEGEL, *Esthétique*, trad. S. Jankélévitch, Champs-Flammarion.
- HEGEL, *La Raison dans l'histoire*, trad. K. Papaïoannou, 10/18.
- HEGEL, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, trad. J. Gibelin, Vrin.
- HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. J. Hyppolite, Aubier.
- HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, édition Gwendoline Jarczyk & Pierre-Jean Labarrière, Gallimard, Folio-Essais.
- HEGEL, *Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques*, trad. J. Gibelin, Vrin.
- HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, trad. R. Derathé, Vrin.
- HEGEL, *Science de la logique*, trad. S. Jankélévitch, Aubier.
- HEGEL, *Textes pédagogiques*, trad. B. Bourgeois, Vrin.
- HEGEL, *L'Esprit du christianisme et son destin*, trad. J. Martin, Vrin.
- HEIDEGGER, *Acheminement vers la parole*, trad. J. Beaufret et al., Tel Gallimard.
- HEIDEGGER, *Chemins qui ne mènent nulle part*, trad. W. Brokmeier, Tel Gallimard.
- HEIDEGGER, *Essais et conférences*, trad. A. Préau, Tel Gallimard.
- HEIDEGGER, *Être et temps*, trad. F. Vezin, Gallimard.
- HEIDEGGER, *Le Principe de raison*, trad. A. Préau, Tel Gallimard.
- HEIDEGGER, *Les Concepts fondamentaux de la métaphysique*, trad. D. Panis, Gallimard.

- HEIDEGGER, *Qu'est-ce qu'une chose?*, trad. J. Reboul et J. Taminiaux, Tel Gallimard.
- HEIDEGGER, *Questions I*, trad. H. Corbin *et al.*, Gallimard.
- HOBBS, *Le Citoyen*, trad. S. Sorbière, GF.
- HOBBS, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Sirey.
- HOBBS, *De la liberté et de la nécessité*, trad. F. Lessay, *Œuvres*, t. XI-1, Vrin.
- HOBBS, *Les Questions concernant la liberté, le hasard et la nécessité*, trad. L. Foisneau et F. Perronin, *Œuvres*, t. XI-2, Vrin.
- HUME, *Dialogues sur la religion naturelle*, trad. M. Malherbe, Vrin.
- HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, trad. A. Leroy, Aubier.
- HUME, *Enquête sur les principes de la morale*, trad. A. Leroy, Aubier.
- HUME, *Essais et traités*, Première partie, trad. M. Malherbe, Vrin.
- HUME, *Traité de la nature humaine*, trad. A. Leroy, Aubier.
- HUME, *Traité de la nature humaine. I, L'entendement*, trad. P. Baranger et P. Saltel, GF.
- HUME, *Traité de la nature humaine. II, Les Passions*, trad. J.P. Cléro, GF.
- HUME, *Traité de la nature humaine. III, La Morale*, trad. P. Saltel, GF.
- HUME, *Essais esthétiques*, trad. René Bouveresse, GF.
- HUSSERL, *Expérience et jugement*, trad. D. Souche-Dagues, PUF.
- HUSSERL, *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. P. Ricoeur, Tel Gallimard.
- HUSSERL, *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, trad. G. Granel, Tel Gallimard.
- HUSSERL, *La Philosophie comme science rigoureuse*, trad. Marc B. de Launay, PUF.
- HUSSERL, *L'Idée de la phénoménologie*, trad. A. Lowit, PUF.
- HUSSERL, *Logique formelle et logique transcendantale*, trad. S. Bachelard, PUF.
- HUSSERL, *Méditations cartésiennes*, trad. G. Peiffer et É. Levinas, Vrin.
- HUSSERL, *Recherches logiques t. 1*, trad. H. Elie *et al.*, PUF.
- HUSSERL, *Recherches logiques t. 2 première partie*, trad. H. Elie *et al.*, PUF.
- HUSSERL, *Recherches logiques t. 2 seconde partie*, trad. H. Elie *et al.*, PUF.
- HUTCHESON, *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté*, trad. A.-D. Balnes, Vrin.
- JAMES, *La Volonté de croire*, trad. L. Moulin, Les Empêcheurs de penser en rond.
- JAMES, *Essais d'empirisme radical*, trad. G. Garreta, Champs-Flammarion.
- JONAS, *Le Principe responsabilité*, trad. J. Greisch, Champs-Flammarion.
- KANT, *Anthropologie*, trad. M. Foucault, Vrin.
- KANT, *Critique de la faculté de juger*, trad. A. Philonenko, Vrin.
- KANT, *Critique de la raison pratique*, trad. F. Picavet, PUF.

- KANT, *Critique de la raison pure*, trad. B. Pacaud et A. Tremesaygues, PUF.
- KANT, *Critique de la raison pure*, trad. A. Renaut, GF.
- KANT, *Doctrine de la vertu*, trad. A. Philonenko, Vrin.
- KANT, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Vrin.
- KANT, *Essai sur le concept de grandeur négative*, trad. R. Kempf, Vrin.
- KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Delagrave.
- KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos, Livre de Poche.
- KANT, *La Religion dans les limites de la simple raison*, trad. J. Gibelin, Vrin.
- KANT, *Logique*, trad. L. Guillermit, Vrin.
- KANT, *Oeuvres philosophiques*, trad. F. Alquié et al., t. I à III, Bibliothèque de la Pléiade.
- KANT, *Pensées successives sur la théodicée et la religion*, trad. P. Festugière, Vrin.
- KANT, *Philosophie de l'histoire*, trad. S. Piobetta, Gonthier.
- KANT, *Projet de paix perpétuelle*, trad. J. Gibelin, Vrin.
- KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, trad. L. Guillermit, Vrin.
- KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, trad. J. Gibelin, Vrin.
- KANT, *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée?*, trad. A. Philonenko, Vrin.
- KANT, *Réflexions sur l'éducation*, trad. A. Philonenko, Vrin.
- KANT, *Théorie et pratique - Le Droit de mentir*, trad. L. Guillermit, Vrin.
- KIERKEGAARD, *La Reprise*, trad. N. Viallaneix, GF.
- KIERKEGAARD, *Œuvres complètes*, trad. P.-H. Tisseau & E.-M. Jacquet-Tisseau, L'Orante.
- KIERKEGAARD, *Ou bien ...ou bien ...*, trad. F. et O. Prior, M.H. Guignot, Gallimard.
- KIERKEGAARD, *Riens philosophiques*, trad. K. Ferlov et J. Gateau, Idées-Gallimard.
- LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire*, GF.
- LACHELIER, *Du fondement de l'induction*, Presses-Pocket.
- LAGNEAU, *Célèbres leçons et fragments*, PUF.
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique*, trad. H. Lestienne, Vrin.
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique et correspondance avec Arnauld*, éd. & trad. G. Leroy, Vrin.
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique et autres textes*, GF.
- LEIBNIZ, *Discours de métaphysique suivi de La Monadologie et autres textes*, Gallimard, Folio-Essais.
- LEIBNIZ, *Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités*, trad. J.-B. Rauzy et al., PUF.
- LEIBNIZ, *Essais de théodicée*, éd. J. Brunschwig, GF.
- LEIBNIZ, *Le Droit de la raison*, trad. R. Sève, Vrin.
- LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, éd. J. Brunschwig, GF.

- LEIBNIZ, *Œuvres*, éd. et trad. L. Prenant, Aubier.
- LEIBNIZ, *Principes de la nature et de la grâce*, éd. C. Frémont, GF.
- LEQUIER, *La Recherche d'une première vérité et autres textes*, PUF.
- LEVINAS, *Totalité et infini*, Le Livre de poche.
- LEVINAS, *De l'existence à l'existant*, Vrin.
- LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, 1 & 2, Plon.
- LÉVI-STRAUSS, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Mouton.
- LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, trad. P. Coste, Vrin.
- LOCKE, *Lettre sur la tolérance et autres textes*, trad. J. Le Clerc & J.-F. Spitz, GF.
- LOCKE, *Quelques pensées sur l'éducation*, trad. G. Compayré, Vrin.
- LOCKE, *Traité du gouvernement civil*, trad. B. Gilson, Vrin.
- LUCRÈCE, *De la Nature*, trad. A. Ernout, Les Belles Lettres.
- MACHIAVEL, *Œuvres complètes*, éd. E. Barincou, Bibliothèque de la Pléiade.
- MAINE DE BIRAN, *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, PUF.
- MAINE DE BIRAN, *Œuvres choisies*, éd. H. Gouhier, Aubier.
- MAINE DE BIRAN, *De l'aperception immédiate*, *Œuvres* t. IV, Vrin.
- MAINE DE BIRAN, *Dernière philosophie. Existence et anthropologie*, *Œuvres*, t. X-2, Vrin.
- MALEBRANCHE, *De la recherche de la vérité*, éd. J.-C. Bardout, t. I à III, Vrin.
- MALEBRANCHE, *Traité de la nature et de la grâce*, *Œuvres complètes* t. V, Vrin.
- MALEBRANCHE, *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*, *O.C.* t. XII -XIII, Vrin.
- MALEBRANCHE, *Traité de morale*, *O.C.* t. XI, Vrin.
- MALEBRANCHE, *Traité de morale*, GF.
- MARC-AURÈLE, *Pensées pour moi-même*, suivies du *Manuel* d'Épictète, trad. M. Meunier, GF.
- MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, trad. M. Husson & G. Badia, Éd. Sociales.
- MARX et ENGELS, *L'Idéologie allemande*, Éditions Sociales.
- MARX, *Manuscrits de 1844*, trad. É. Bottigelli, Éditions Sociales.
- MARX, *Manuscrits de 1861-1863*, Éditions Sociales.
- MARX, *Œuvres*, trad. M. Rubel et al., t. I à III, Bibliothèque de la Pléiade.
- MAUSS, *Sociologie et anthropologie*, PUF.
- MERLEAU-PONTY, *Éloge de la philosophie*, Folio.
- MERLEAU-PONTY, *La Prose du monde*, Tel Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, *Le Visible et l'invisible*, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, *L'Œil et l'esprit*, Folio.
- MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard.

- MERLEAU-PONTY, *Sens et non-sens*, Nagel.
- MERLEAU-PONTY, *Signes*, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY, *Structure du comportement*, PUF.
- MILL J. S., *De la liberté*, trad. L. Lenglet, Folio.
- MILL J. S., *Système de logique*, trad. L. Peisse, Mardaga.
- MILL J. S., *L'utilitarisme*, trad. C. Audard & P. Thierry, PUF.
- MONTAIGNE, *Apologie de Raymond Sebond*, éd. P. Mathias, GF.
- MONTAIGNE, *Œuvres complètes*, éd. A. Thibaudet & M. Rat, Bibliothèque de la Pléiade.
- MONTAIGNE, *Essais*, éd. Villey-Saulnier, PUF.
- MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, Classiques Garnier.
- MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, t. II, Bibliothèque de la Pléiade.
- MOORE, *Principia Ethica*, trad. M. Gouverneur, PUF.
- NABERT, *Éléments pour une éthique*, Aubier.
- NIETZSCHE, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. M. Robert, UGE.
- NIETZSCHE, *Aurore*, trad. J. Hervier, Folio.
- NIETZSCHE, *Généalogie de la morale*, trad. Ph. Choulet, GF.
- NIETZSCHE, *Humain, trop humain*, trad. R. Rovini, Folio.
- NIETZSCHE, *La Volonté de puissance*, trad. H. Albert, Livre de Poche.
- NIETZSCHE, *Le Crépuscule des idoles — Le Cas Wagner*, trad. É. Blondel, GF.
- NIETZSCHE, *Le Gai savoir*, trad. P. Wotling, GF.
- NIETZSCHE, *Naissance de la tragédie*, trad. M. Haar, Folio.
- NIETZSCHE, *Œuvres*, trad. dirigée par J. Lacoste & J. Le Rider, Robert Laffont.
- NIETZSCHE, *Par delà bien et mal*, trad. P. Wotling, GF.
- NIETZSCHE, *Seconde considération intempestive*, trad. H. Albert, GF.
- OCKHAM, *Somme de logique*, t. I & II, trad. J. Biard, Trans-Europ-Repress.
- PASCAL, *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade.
- PASCAL, *Œuvres complètes*, éd. L. Lafuma, Seuil.
- PASCAL, *Pensées et opuscules*, éd. L. Brunschvicg, Hachette.
- PEIRCE, *Écrits sur le signe*, trad. G. Deledalle, Seuil.
- PLATON, *Œuvres complètes*, trad. L. Robin, Bibliothèque de la Pléiade.
- PLATON, *Apologie de Socrate*, trad. É. Chambry, GF.
- PLATON, *La République*, trad. R. Baccou, GF.
- PLATON, *Le Banquet- Phèdre*, trad. É. Chambry, GF.
- PLATON, *Le Sophiste*, trad. N. Cordero, GF.
- PLATON, *Ménon*, trad. M. Canto-Sperber, GF.
- PLATON, *Parménide*, trad. L. Brisson, GF.
- PLATON, *Phèdre suivi de La Pharmacie de Platon (J. Derrida)*, trad. L. Brisson, GF.
- PLATON, *Philèbe*, trad. A. Diès, Les Belles Lettres.

- PLATON, *Théétète*, trad. A. Diès, Les Belles Lettres.
- PLATON, *Alcibiade*, trad. C. Marboeuf et J.-F. Pradeau, GF.
- PLATON, *Ion*, trad. M. Canto-Sperber, GF.
- PLATON, *Les Lois*, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF.
- PLATON, *Le Politique*, trad. L. Brisson et J.-F. Pradeau, GF.
- PLATON, *Protagoras*, trad. F. Ildefonse, GF.
- PLATON, *Timée*, suivi du *Critias*, trad. L. Brisson, GF.
- PLOTIN, *Ennéades*, trad. É. Bréhier, Les Belles Lettres.
- PLOTIN, *Traité 1-6*, GF
- PLOTIN, *Traité 7-21*, GF
- PLOTIN, *Traité 22-26*, GF
- PLOTIN, *Traité 27-29*, GF
- PLOTIN, *Traité 30-37*, GF
- PLOTIN, *Traité 38-41*, GF
- PLOTIN, *Traité 42-44*, GF
- PLOTIN, *Traité 45-50*, GF
- PLOTIN, *Traité 51-54*, GF
- POPPER, *Conjectures et réfutations*, trad. M.-I. et M. B. de Launay, Payot.
- POPPER, *La Connaissance objective*, trad. J.-J. Rosat, Aubier.
- POPPER, *La Logique de la découverte scientifique*, trad. N. Thyssen-Rutten et Ph. Devaux, Payot.
- QUINE, *La Poursuite de la vérité*, trad. M. Clavelin, Seuil.
- QUINE, *Le Mot et la chose*, trad. P. Gochet, Champs-Flammarion.
- RAVAISSON, *De l'habitude*, Vrin reprise et Corpus Fayard.
- RAWLS, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Seuil.
- RAWLS, *Libéralisme politique*, trad. C. Audard, PUF.
- ROUSSEAU, *Œuvres complètes*, vol. I à IV, Bibliothèque de la Pléiade.
- ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues*, Folio.
- ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*, GF.
- RUSSELL, *Écrits de logique philosophique*, trad. J.-M. Roy, PUF.
- RUSSELL, *Problèmes de philosophie*, trad. F. Rivenc, Payot.
- RUSSELL, *Signification et vérité*, trad. Ph. Devaux, Flammarion.
- SAINT-PIERRE ABBÉ DE, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Corpus Fayard.
- SARTRE, *Critique de la raison dialectique*, Gallimard.
- SARTRE, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Hermann.
- SARTRE, *La Transcendance de l'ego*, Vrin.

- SARTRE, *L'être et le néant*, Tel Gallimard.
- SARTRE, *L'Imaginaire*, Gallimard.
- SARTRE, *L'Imagination*, Gallimard.
- SARTRE, *Cahiers pour une morale*, Gallimard.
- SCEPTIQUES, *Les Sceptiques*, trad. J-P. Dumont, PUF.
- SCHELLING, *Œuvres métaphysiques*, trad. J-F. Courtine et E. Martineau, Gallimard.
- SCHELLING, *Philosophie de la mythologie*, trad. A. Pernet, Jérôme Millon.
- SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, trad. A. Burdeau, PUF.
- SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, trad. P. Pellegrin, Seuil.
- SEXTUS EMPIRICUS, *Contre les professeurs*, trad. P. Pellegrin, Seuil.
- SHAFTESBURY, *Exercices*, trad. L. Jaffro, Aubier.
- SHAFTESBURY, *Soliloque ou conseil à un auteur*, trad. D. Lories, L'Herne.
- SIMONDON, *Cours sur la perception*, Éditions de la Transparence.
- SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier.
- SIMONDON, *L'Individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Jérôme Million.
- SIMONDON, *L'Invention dans les techniques*, Seuil.
- SMITH, *La Richesse des nations*, trad. G. Garnier rev. par A. Blanqui, GF.
- SMITH, *Théorie des sentiments moraux*, trad. M. Biziou et al., PUF.
- SOPHISTES, *Les Sophistes*, trad. J.-P. Dumont, PUF.
- SPINOZA, *Œuvres complètes*, trad. R. Caillois et al., Bibliothèque de la Pléiade.
- SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement — Œuvres 1*, trad. Ch. Apphun, GF.
- SPINOZA, *Traité théologico-politique — Œuvres 2*, trad. Ch. Apphun, GF.
- SPINOZA, *Éthique — Œuvres 3*, trad. Ch. Apphun, GF.
- SPINOZA, *Traité politique, Lettres — Œuvres, 4*, trad. Ch. Apphun, GF.
- STOÏCIENS, *Les Stoïciens*, trad. É. Bréhier et al., Bibliothèque de la Pléiade.
- THOMAS D'AQUIN, *L'être et l'essence*, trad. C. Capelle, Vrin.
- THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils*, trad. C. Michon, et al., GF.
- THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, t. I à IV, Cerf.
- TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, GF.
- WEBER, *Le Savant et le politique*, trad. J. Freund, 10/18.
- WEBER, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. É. de Dampierre, Presses-pocket.
- WHITEHEAD, *Procès et réalité*, trad. D. Charles et al., Gallimard.
- WITTGENSTEIN, *De la certitude*, trad. J. Fauve, Tel Gallimard.

- WITTGENSTEIN, *Le Cahier bleu et le cahier brun*, trad. M. Goldberg & J. Sackur, Tel Gallimard.
- WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus*, trad. G.-G. Granger, Gallimard.
- WITTGENSTEIN, *Recherches philosophiques*, trad. F. Dastur *et al.*, Gallimard.